



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

05/09/2022

Dossier complet le :

05/09/2022

N° d'enregistrement :

F-053-22-C-0120

1. Intitulé du projet

Valorisation des dunes et étangs de Kerouiny sur la commune de Trégunc

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire du Littoral

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Agnès VINCE, Directrice

RCS / SIRET

18000501900047

Forme juridique

Etabl. public national à caractère adm.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
14	Aménagement d'un parvis d'entrée à la maison du littoral Création d'un belvédère sur un blockhaus

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à valoriser le site des dunes et étangs de Kerouiny. Il met en place plusieurs réalisations :

- la mise en oeuvre de signalétiques pédagogiques afin d'enrichir la perception du milieu
- la mise en oeuvre d'un accès au sommet du blockhaus nord pour l'observation des étangs et des dunes

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- Enrichir la compréhension de ce site naturel remarquable
- Valoriser certains points de vue sur le paysage

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux s'organisent en trois lots différents sur une durée de 2 mois et 2 semaines:

1. Maçonneries
2. Ouvrages d'art
3. Mobilier

Le projet s'attache à offrir un nouveau regard sur le site avec des supports de signalétique posés sur des mûrets dans la cour de la maison du littoral, qui sera un prolongement de la scénographie à l'intérieur de la maison (hors projet). La présence d'un blockhaus au Nord de la maison du littoral est mise à profit en créant un belvédère offrant une vue sur la mer, l'archipel des Glénan, les dunes et les étangs arrière-littoraux.

Les espaces naturels sont préservés de l'aménagement, les espaces de stationnement et les cheminements sont maintenus.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parvis aménagé (assises et panneaux pédagogiques) ainsi que l'accès au point de vue sur les étangs et les dunes au sommet du blockhaus Nord, permettront des moments de découverte des milieux et de contemplation. La valorisation de ce patrimoine paysager et bâti redonneront une place forte à la maison du littoral comme un point d'entrée majeur sur tout le site de Kerouiny.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un Permis d'Aménager a été déposé pour ce projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Linéaire de mûrets en pierre	15 ml
Surface du belvédère	30 m ²
Linéaire de garde-corps	45 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Impasse de l'Usine à Goemon- 29910
TREGUNC

Références cadastrales : AP228,
AP229, AP290

Coordonnées géographiques¹

Long. 47°48'11"N Lat. 3°51'08"W

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le projet d'extension vise à transformer le blockhaus au nord de la maison
du littoral en observatoire. Il s'agira de mettre en place un garde-corps, un
escalier d'accès.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF type 1 : Dunes et étangs de Trévignon - 530030194
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trégunc
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fiche CASIAS (déc 2021) - BRE2902892 Non concerné par le projet car il n'y a pas de creusement des sols
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit : L'ensemble formé sur la commune de Trégunc par les dunes et étangs littoraux
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Natura 2000 de Trévignon - FR1100201 Directive Habitats Directive oiseaux
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ensemble formé sur la commune de Trégunc par les dunes et étangs littoraux - 1830118SCD01

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'extraction de sols.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne prévoit pas d'apports de matériaux.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant la période des travaux, le milieu subira les perturbations liées à ceux-ci : nuisances sonores, clôtures de chantier.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie majeure du projet se situe dans un zone d'absence d'habitat d'intérêt communautaire. L'accès au blockhaus se situe également en zone à présence d'au moins un habitat d'intérêt communautaire prioritaire. Cependant, la construction de l'installation sera ancrée sur le blockhaus, de sorte à ne pas avoir d'impact au sol.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des nuisances sonores pourront survenir lors de la phase travaux.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations pourront avoir lieu pendant les travaux.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet d'observatoire affectera le patrimoine architectural, à savoir le blockhaus au nord de la maison du littoral. Cependant, le parti pris de cette installation (garde-corps et escalier) sera réalisée dans l'intention de respecter la volumétrie et la masse du blockhaus, permettant ainsi de ne pas dénaturer l'objet architectural. Par ailleurs, l'installation permettra de revaloriser ce patrimoine en lui redonnant un nouvel usage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

La réhabilitation de la maison du Littoral sera mise en oeuvre dans la même zone.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir pièces annexes

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet vise à offrir de nouveaux regards sur la qualité paysagère et écologique du milieu naturel. Les espaces naturels ne sont pas impactés par les travaux. De ce fait, le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Visualisation des aménagements - Ouvrage d'art - le blockhaus Ces annexes se rattachent à la partie 6.4

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Plérin

le,

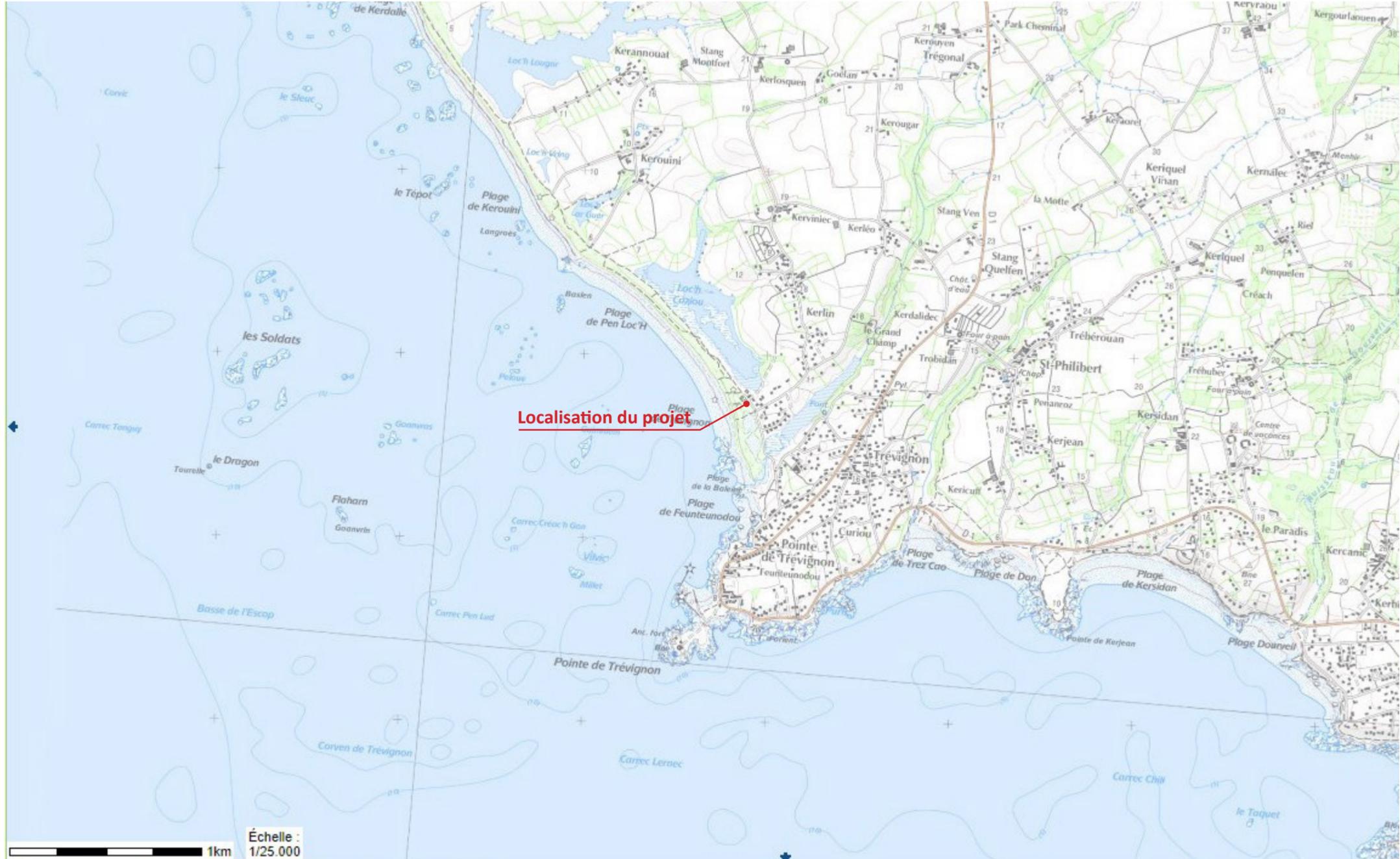
05/09/2022

Signature


Pour le Directeur du Conservatoire
du littoral par arrêté préfectoral
Le Conservatoire de Bretagne
Didier OLIVIER


liquant sur le cadre ci-dessus

Source : Extrait IGN tiré de la plateforme Carmen



Maîtrise d'ouvrage: Conservatoire du littoral	Opération: Accueil du public - Dunes et étangs de Kerouiny à Trégunc	ANNEXE 2_Plan de situation	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP 21 rue de Canivarch 56860 Séné email : contact@agence-agap.fr	AVP	SEPTEMBRE 2022
---	--	-----------------------------------	--	------------	----------------

Photographies datées du 11/06/2021



1 La Maison du Littoral et ses abords depuis le parking existant conservé



2 Accès à la Maison du Littoral et au site de Kerouiny



3 Vue du blockhaus

Maîtrise d'ouvrage: Conservatoire du littoral	Opération: Accueil du public - Dunes et étangs de Kerouiny à Trégunc	ANNEXE 3_Photographies zone d'implantation	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP 21 rue de Canivarch 56860 Séné email : contact@agence-agap.fr	AVP	SEPTEMBRE 2022
---	--	---	--	------------	----------------



LÉGENDE

VEGETATION

 Prairie dunaire existante



SOLS

 Enrobé (carrossable) - existant

 Enrobé (piétons) - existant

 Terre-pierre - existant

 Sable - existant

 Reprise et renouvellement de sol en sable

 Caillebotis acier galvanisé - projet

 Talus existant

 4.52 Points de niveau - existant

 4.52 Points de niveau - projet

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

 Murets en moellons pierre

 Panneaux pédagogiques sur muret

 Estrade bois brûlé

 Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

 1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)

 2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)

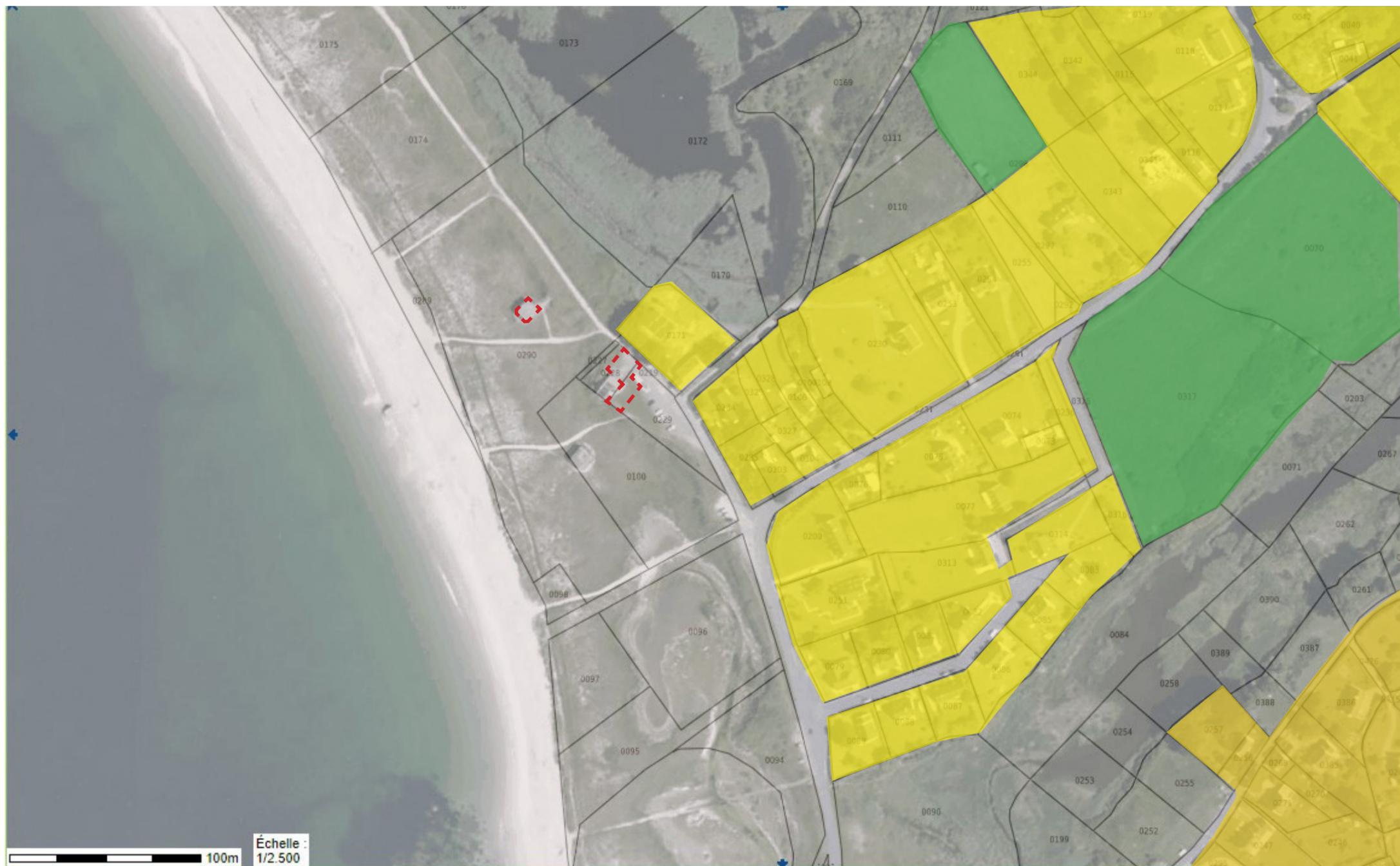
 3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm

Amenagement d'un belvédère sur le toit du blockhaus. Point de vue sur l'ensemble des paysages environnants.

Aménagements pour l'accueil du public devant la Maison du Littoral. Des murets prolongent le bâti et forme une cour proposant assises et supports pédagogiques.

Panneaux d'interprétation du paysage des dunes et des étangs.

Source : Extrait de la plateforme Carmen - 31/08/2021



Légende

 Périimètre du projet

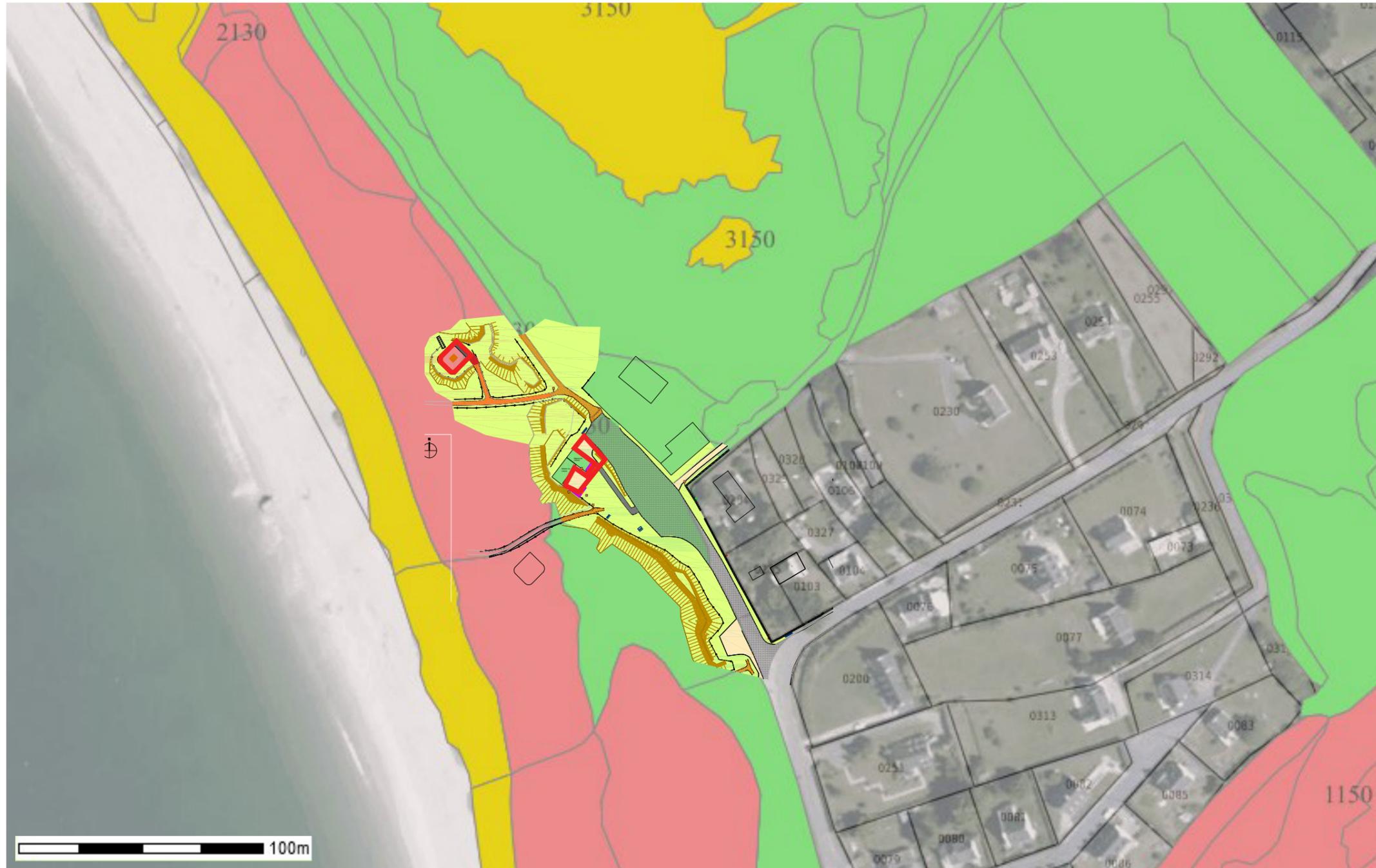
Affectation des parcelles avoisinantes

-  Parcelles à vocation agricole
-  Parcelles privées d'habitation

En dehors de ces affectations, les abords du projet sont constitués d'espaces dits naturels.

Maîtrise d'ouvrage: Conservatoire du littoral	Opération: Accueil du public - Dunes et étangs de Kerouiny à Trégunc	ANNEXE 5_Plan des abords du projet	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP 21 rue de Canivarch 56860 Séné email : contact@agence-agap.fr	AVP	SEPTEMBRE 2022
---	--	---	---	------------	----------------

Source : Extrait de la plateforme Carmen



Légende

-  Emprise du projet et zone de travaux
- Natura 2000 Bretagne**
-  Présence d'au moins un habitat d'intérêt communautaire prioritaire
-  Présence d'au moins un habitat d'intérêt communautaire
-  Absence d'habitat d'intérêt communautaire

Maîtrise d'ouvrage: Conservatoire du littoral	Opération: Accueil du public - Dunes et étangs de Kerouiny à Trégunc	ANNEXE 6_Plan de situation_ Natura 2000	Maîtrise d'oeuvre : Agence AGAP 21 rue de Canivarch 56860 Séné email : contact@agence-agap.fr	AVP	SEPTEMBRE 2022
---	--	--	---	------------	----------------

Annexe 7_Visualisation des aménagements

Amélioration de l'accueil du public sur le domaine des dunes et étangs de Kerouiny
Septembre 2022

AGENCE AGAP URBANISME & PAYSAGE & VRD
21 RUE DE CANIVARC'H / 56860 SÉNÉ



PLAN DES AMÉNAGEMENTS // MOBILIERS ET SIGNALÉTIQUES



LÉGENDE

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

-  Murets en moellons pierre
-  Panneaux pédagogiques sur muret
-  Estrade bois brûlé
-  Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

-  1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)
-  2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)
-  3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm



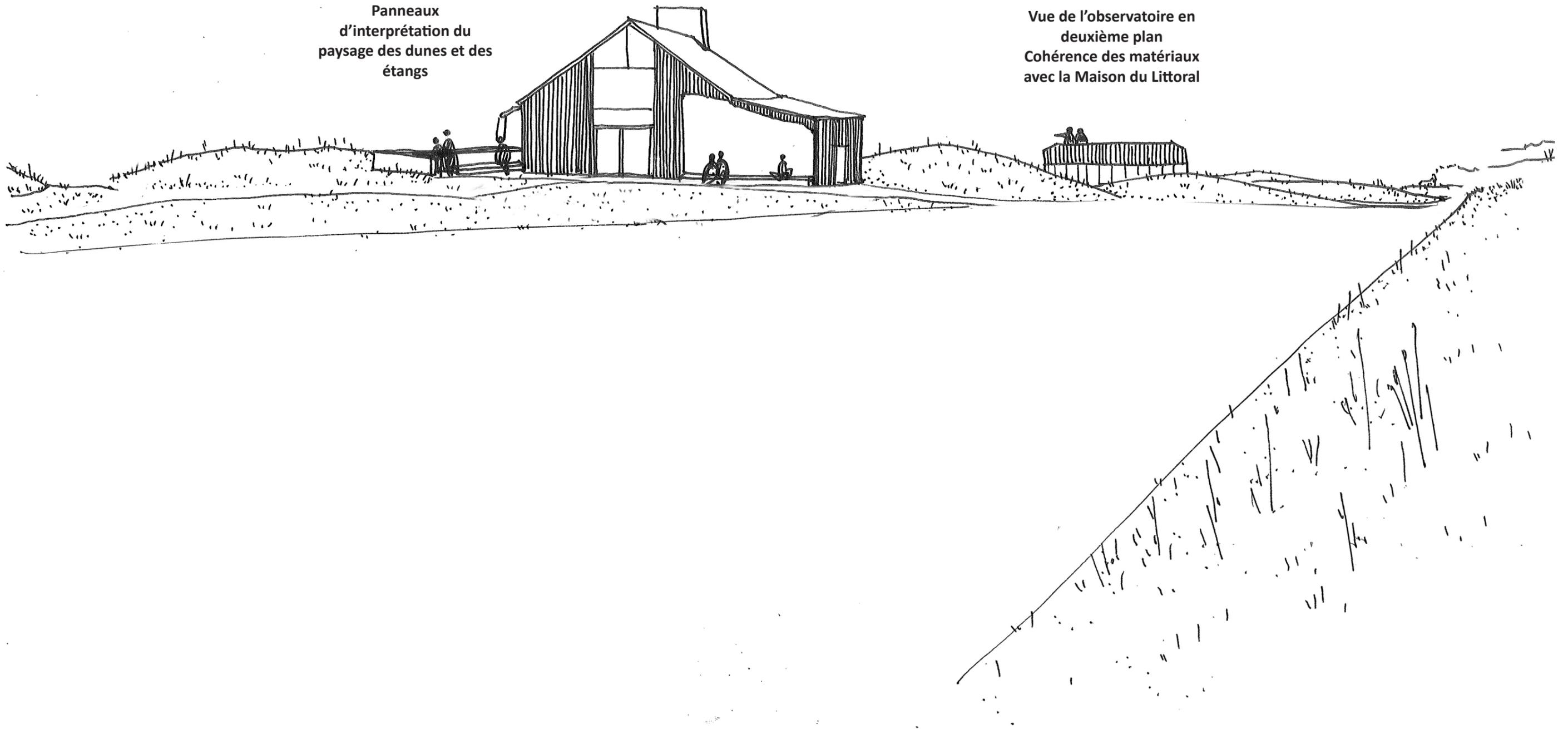
INSERTION DE LA MAISON DU LITTORAL DANS SON SITE // EXISTANT



INSERTION DE LA MAISON DU LITTORAL DANS SON SITE // PROJET

Panneaux
d'interprétation du
paysage des dunes et des
étangs

Vue de l'observatoire en
deuxième plan
Cohérence des matériaux
avec la Maison du Littoral



MOBILIERS // CONTINUITÉ AVEC LA MAISON DU LITTORAL



A_ "Murets assise"

- * Ma 1_0,45 m x 2,25 m x 0,45 m
- * Ma 2_0,45 m x 5 m x 0,45 m
- * Ma 3_0,45 m x 1,7 m x 0,45 m

B_ "Murets signalétique"

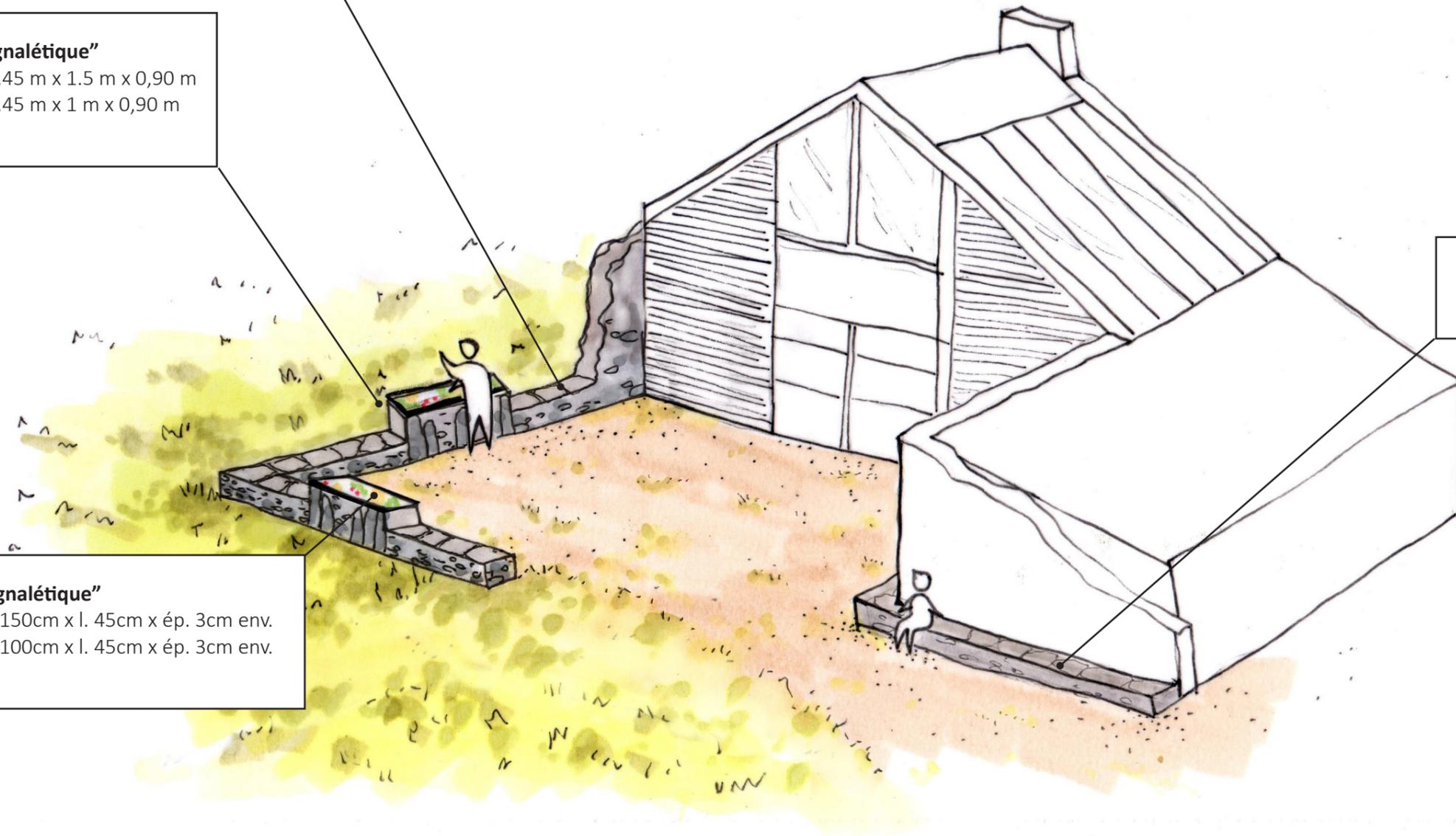
- * Ms 1_0,45 m x 1.5 m x 0,90 m
- * Ms 2_0,45 m x 1 m x 0,90 m

B_ "Plaques signalétique"

- * Ps 1_L. 150cm x l. 45cm x ép. 3cm env.
- * Ps 2_L. 100cm x l. 45cm x ép. 3cm env.

A_ "Murets assise"

- * Ma 4_0,45 m x 4 m x 0,45 m



INSERTION DU BLOCKAUS DANS SON SITE // EXISTANT ET PROJET



Annexe 8_Revêtements, matériaux, palette végétale et mobilier

Amélioration de l'accueil du public sur le domaine des dunes et étangs de Kerouiny
Septembre 2022

AGENCE AGAP URBANISME & PAYSAGE & VRD
21 RUE DE CANIVARC'H / 56860 SÉNÉ



PLAN DES AMENAGEMENTS // PRINCIPES ET INTERVENTIONS



LÉGENDE

- VEGETATION**
- Prairie dunaire existante
- SOLS**
- Enrobé (carrossable) - existant
 - Enrobé (piétons) - existant
 - Terre-pierre - existant
 - Sable - existant
 - Reprise et renouvellement de sol en sable
 - Caillebotis acier galvanisé - projet
 - Talus existant
 - Points de niveau - existant
 - Points de niveau - projet
- MAÇONNERIES ET MOBILIERS**
- Murets en moellons pierre
 - Panneaux pédagogiques sur muret
 - Estrade bois brûlé
 - Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé
- SIGNALETIQUE**
- 1 1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)
 - 2 2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)
 - 3 3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm

Amenagement d'un belvédère sur le toit du blockhaus. Point de vue sur l'ensemble des paysages environnants.

Aménagements pour l'accueil du public devant la Maison du Littoral. Des murets prolongent le bâti et forme une cour proposant assises et supports pédagogiques.

Panneaux d'interprétation du paysage des dunes et des étangs.

PLAN DES AMÉNAGEMENTS // MOBILIERS ET SIGNALÉTIQUES



LÉGENDE

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

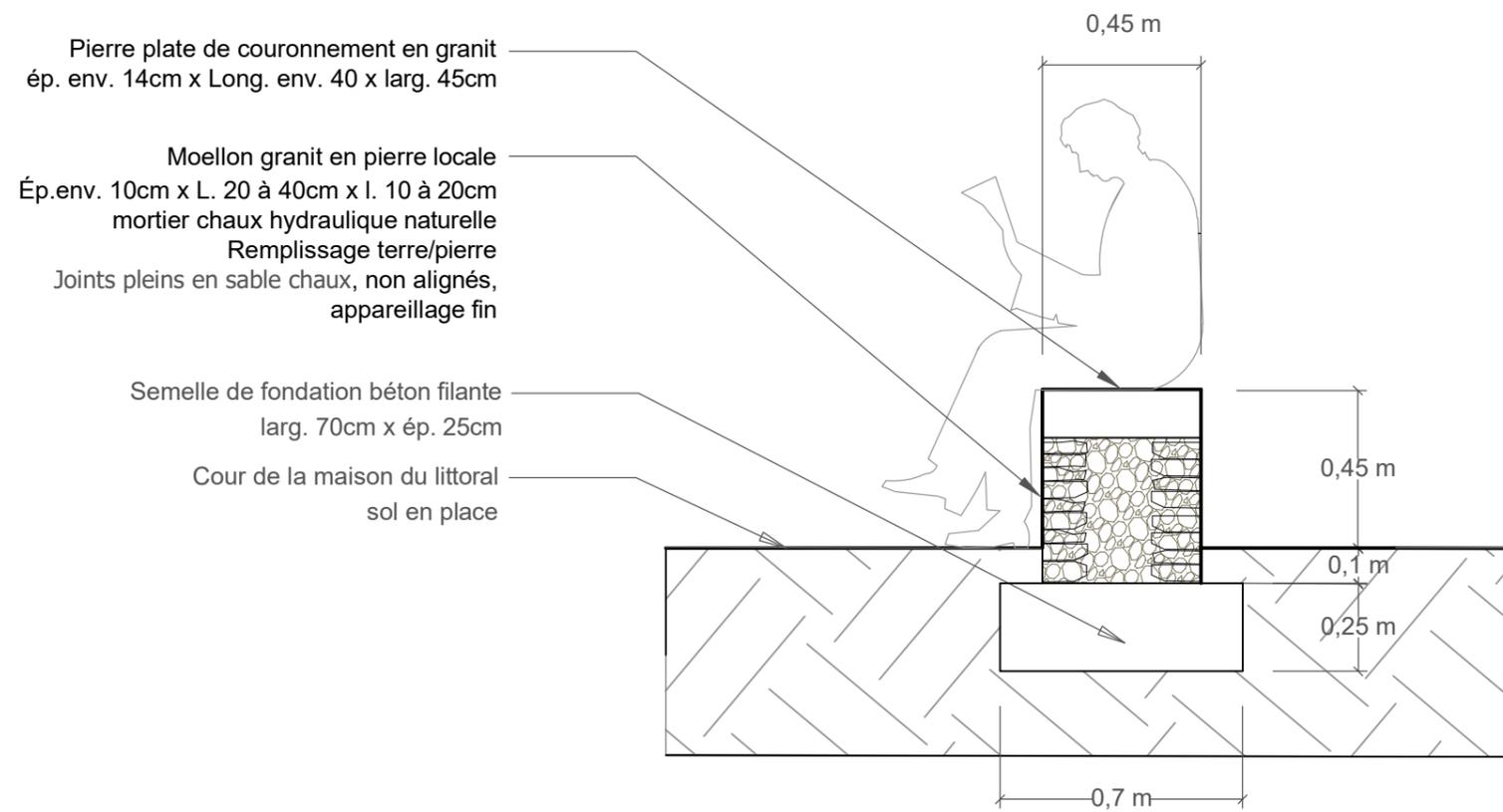
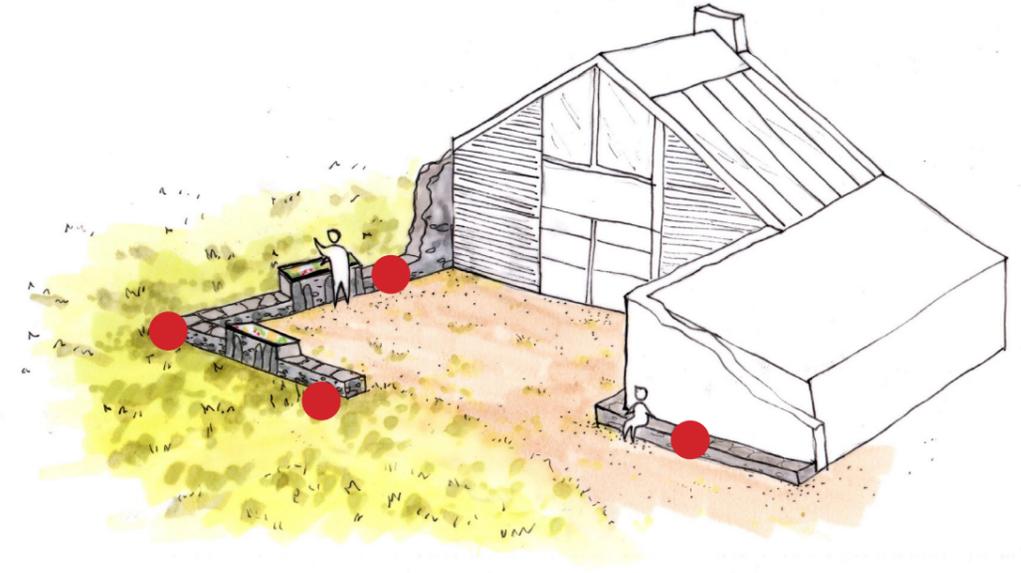
- Murets en moellons pierre
- Panneaux pédagogiques sur muret
- Estrade bois brûlé
- Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

- 1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)
- 2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)
- 3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm

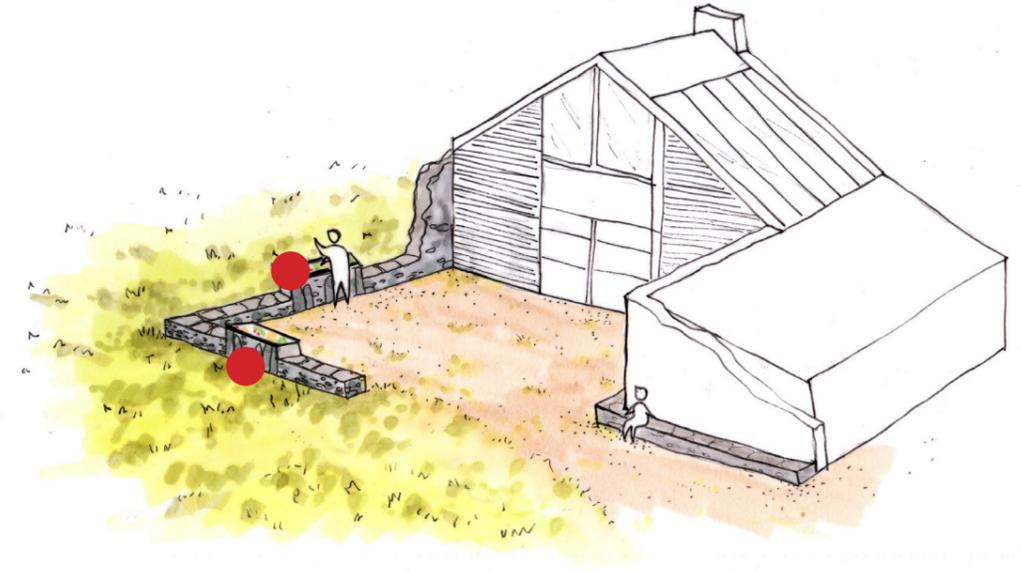


MOBILIERS // A_ LES MURETS ASSISES



Muret-assise _ ech. 1/20è

MOBILIERS // B_ LES MURETS SIGNALÉTIQUES



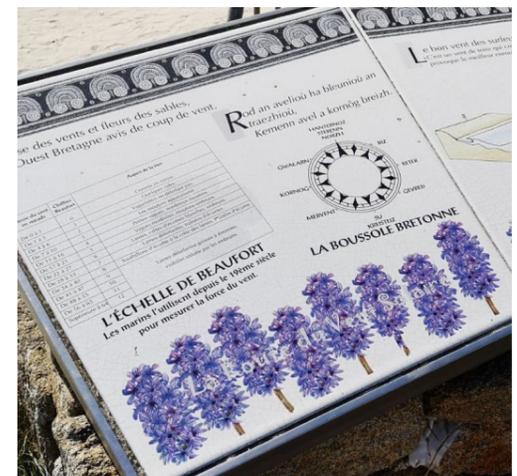
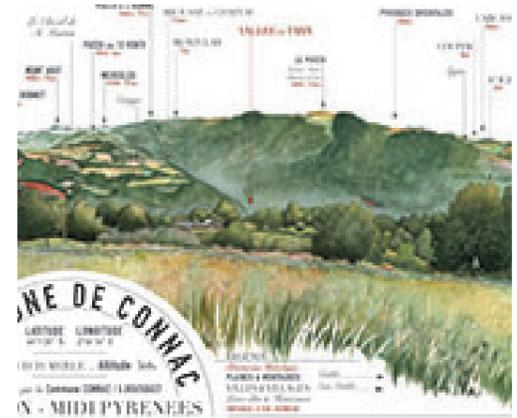
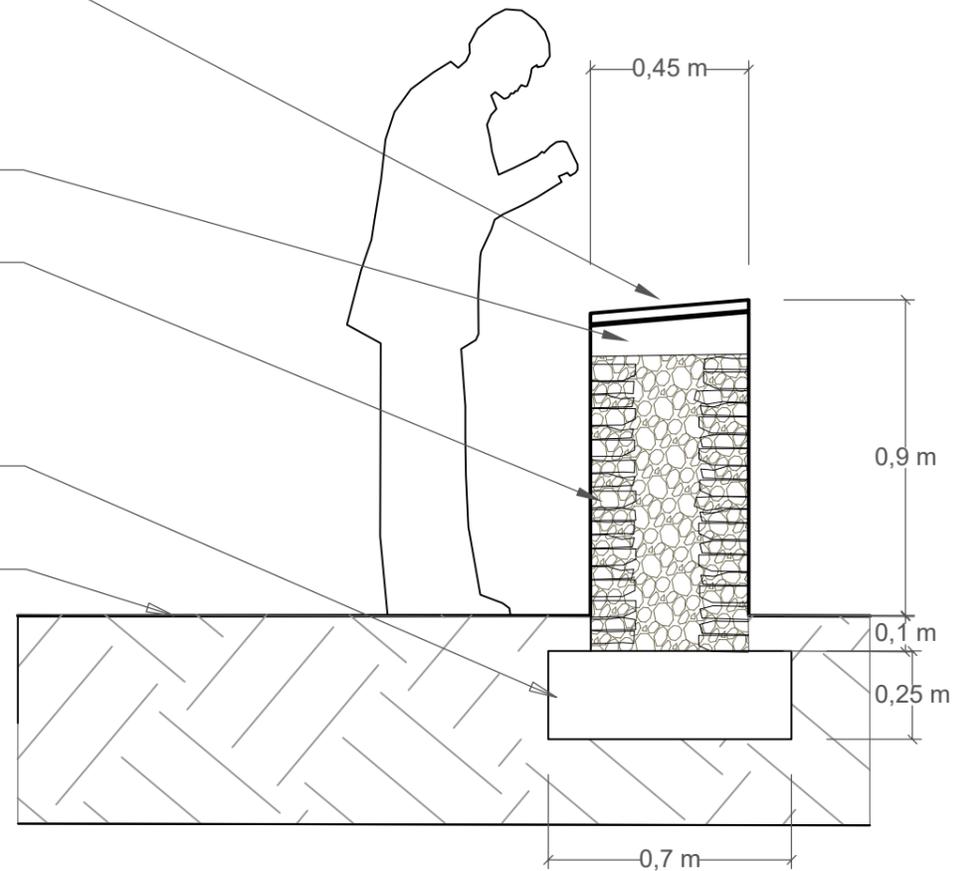
Signalétique pédagogique sur lave émaillée
scellée au mortier ciment sur pierre de couronnement inclinée
Graphisme en chromo numérique. fusion de surface entre l'image
numérique et la plaque émaillée par cuisson
dim. panneau 1 : L. 150cm x l. 55cm x ép. 3cm env.
dim. panneau 2 : L. 100cm x l. 55cm x ép. 3cm env.

Pierre plate de couronnement en granit - surface lisse et inclinée
ép. env 10cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

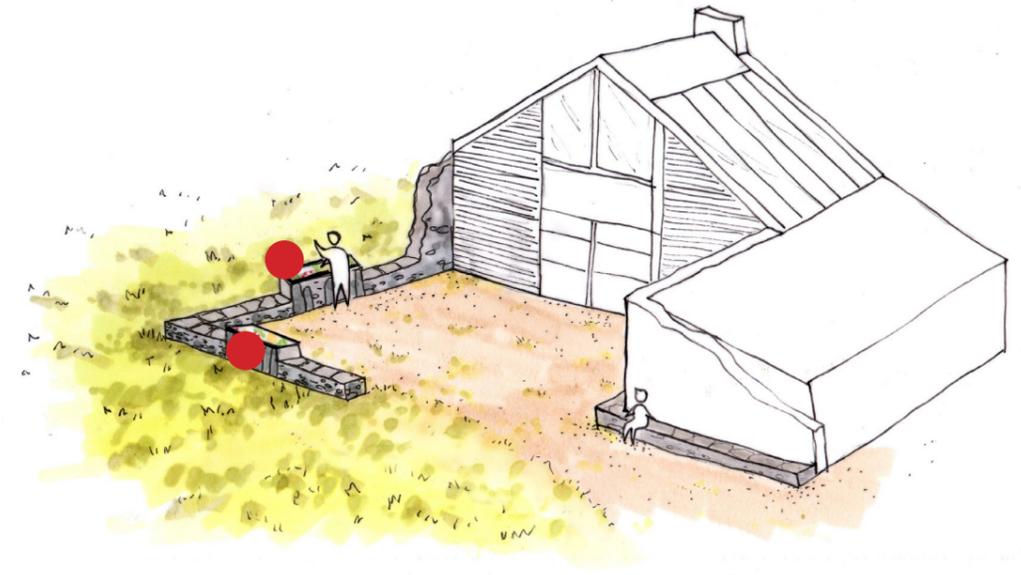
Moellon granit en pierre locale
Ép. env. 10cm x L. 20 à 40cm x l. 10 à 20cm
mortier chaux hydraulique naturelle
Remplissage terre/pierre
Joints pleins en sable chaux, non alignés,
appareillage fin

Semelle de fondation béton filante
larg. 70cm x ép. 25cm

Cour de la maison du littoral. sol en place



MOBILIERS // B_ LES MURETS SIGNALÉTIQUES



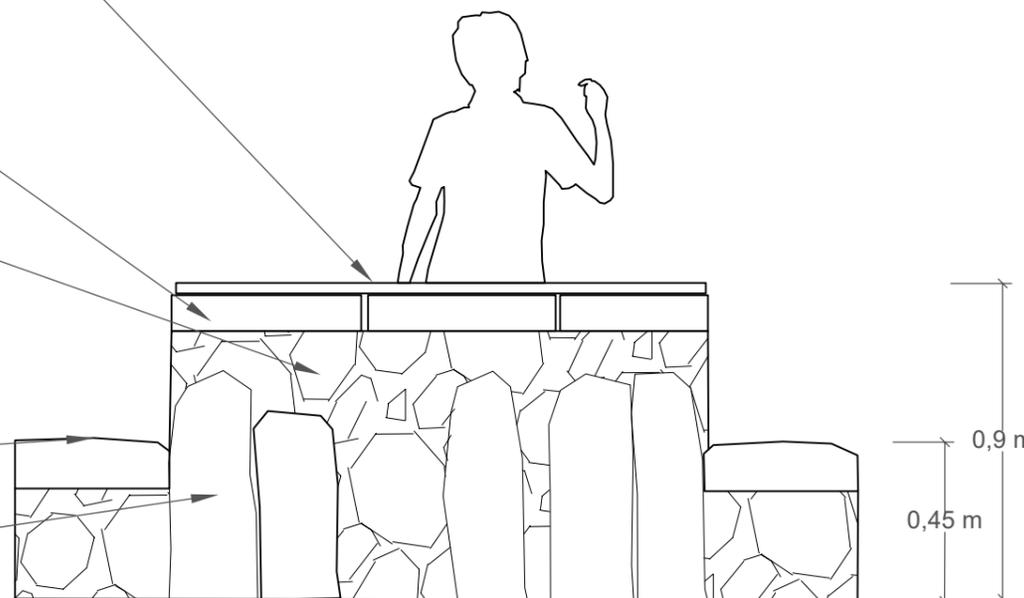
Panneau signalétique pédagogique sur lave émaillée
scellé au mortier ciment sur pierres de couronnement surfaces
lisses et inclinées
surface supérieure du panneau alignée avec pierres de
couronnement de chaque côté du panneau
Graphisme en chromo numérique. fusion de surface entre l'image
numérique et la plaque émaillée par cuisson
dim. panneau 1 : L. 150cm x l. 45cm x ép. 3cm env.
dim. panneau 2 : L. 100cm x l. 45cm x ép. 3cm env.

Pierre plate de couronnement en granit - surface lisse et inclinée
ép. env. 10cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

Moellon granit en pierre locale
Ép. env. 10cm x L. 20 à 40cm x l. 10 à 20cm
mortier chaux hydraulique naturelle
Remplissage terre/pierre
Joints pleins en sable chaux, non alignés,
appareillage fin

Pierre plate de couronnement en granit
ép. env. 14cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

Pierres levées granit issues du site ou du stock de la commune
Ht 50-60cm à 1m x larg. 20-30cm



Annexe 9_Ouvrage d'art_Le blockhaus

Amélioration de l'accueil du public sur le domaine des dunes et étangs de Kerouiny
Septembre 2022

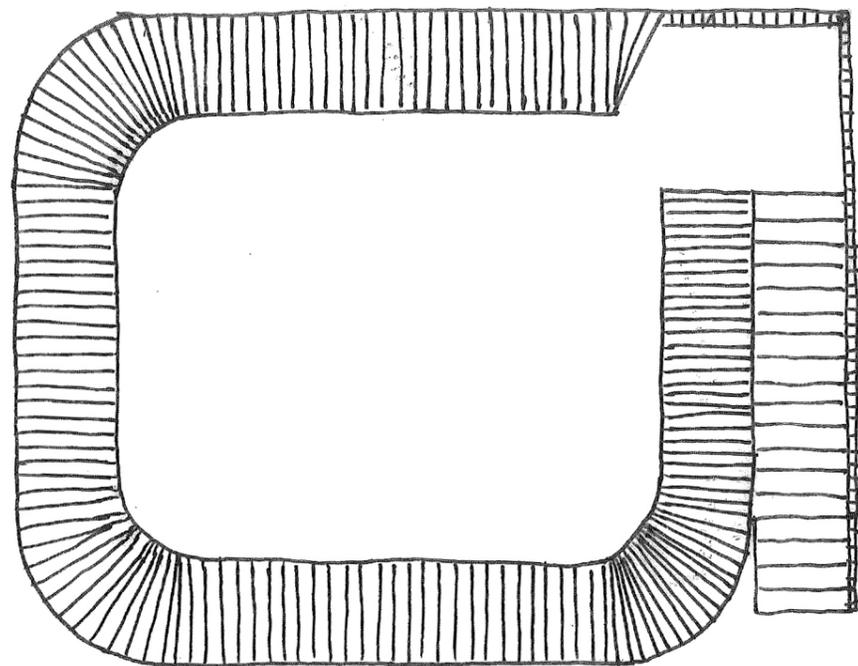
AGENCE AGAP URBANISME & PAYSAGE & VRD
21 RUE DE CANIVARC'H / 56860 SÉNÉ



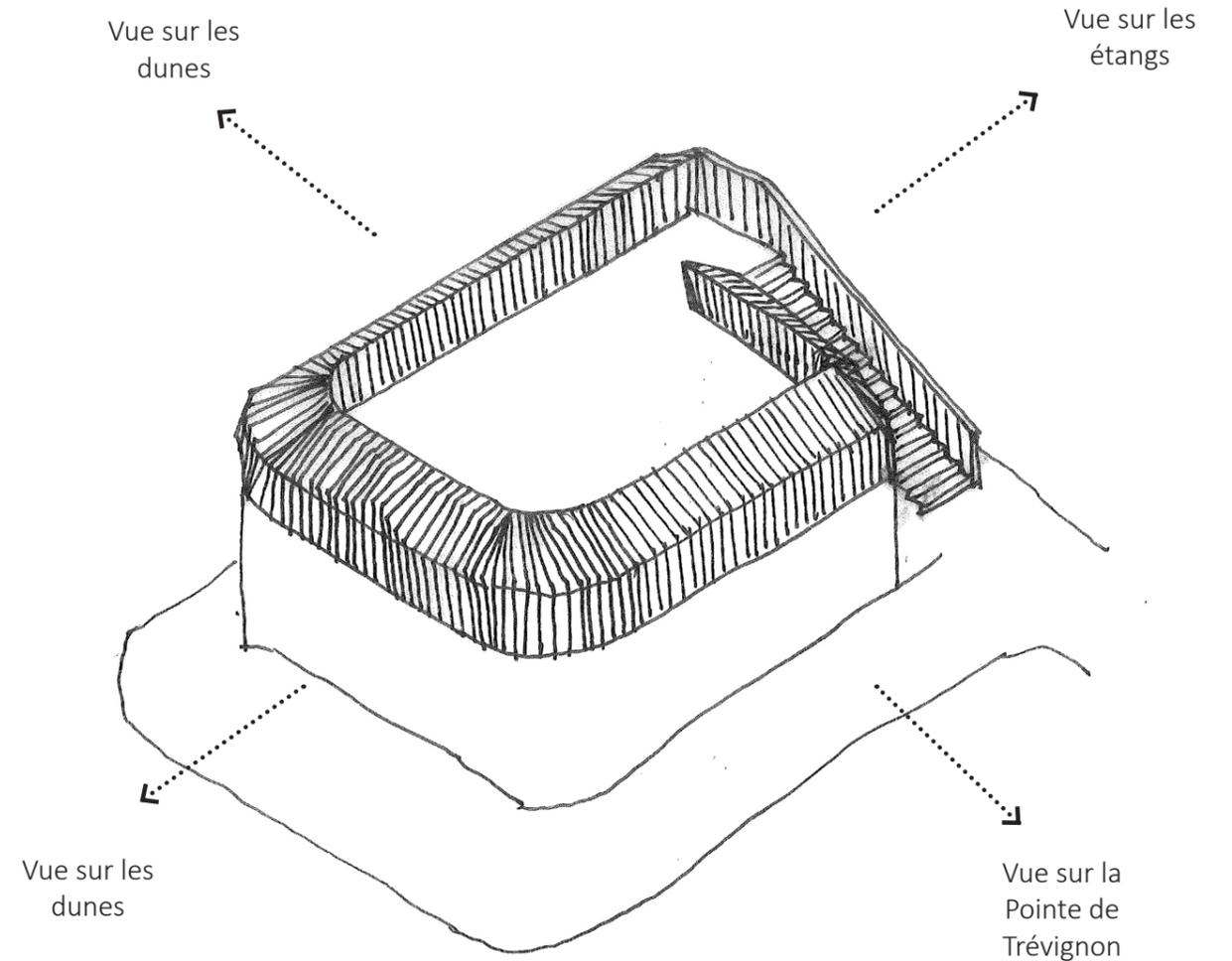
LE BLOCKHAUS // PRINCIPES

* LE GARDE-CORPS COMME UNE EXTENSION QUI RESPECTE LA VOLUMÉTRIE GÉNÉRALE DU BLOCKHAUS

* GARDER LA FORME ET L'EFFET DE MASSE DU BLOCKHAUS

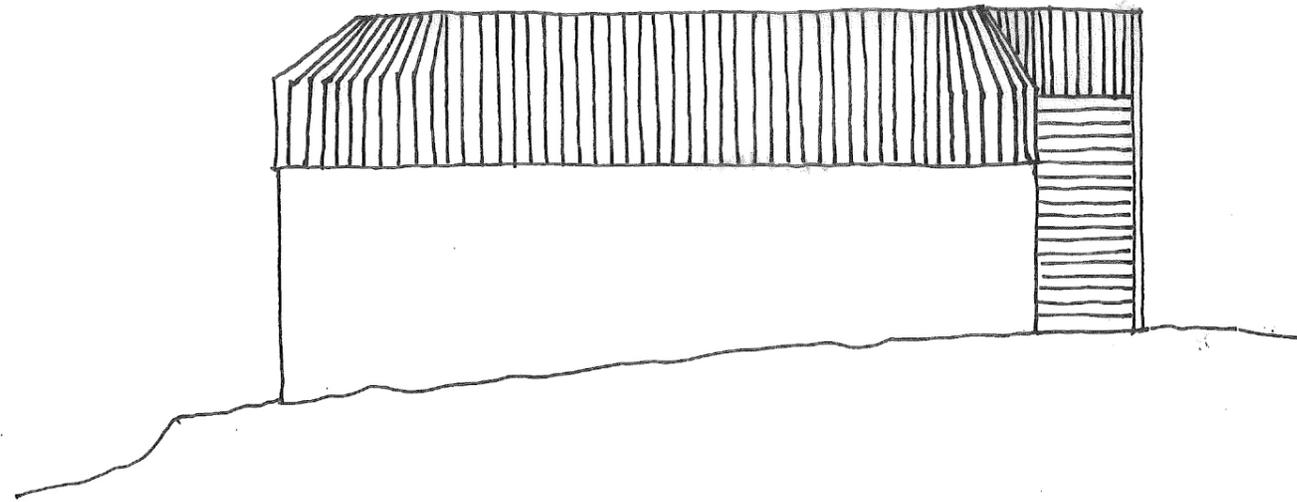


N
PLAN

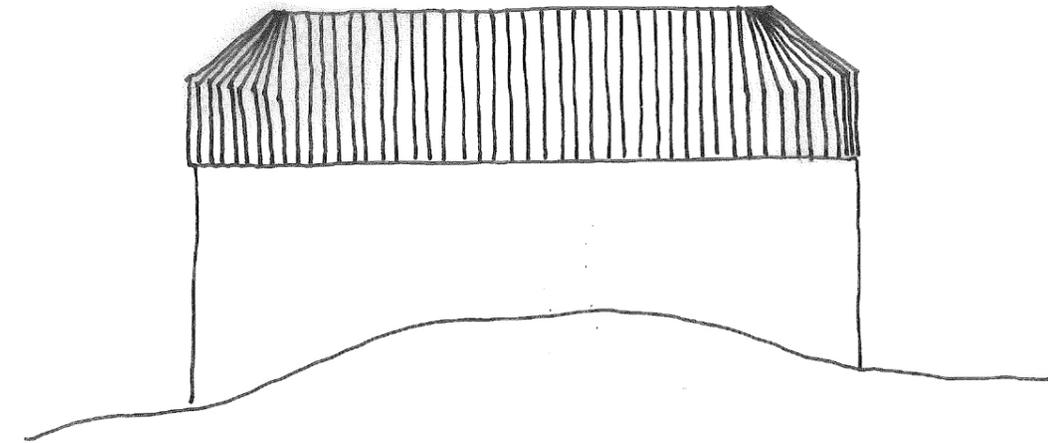


AXONOMETRIE

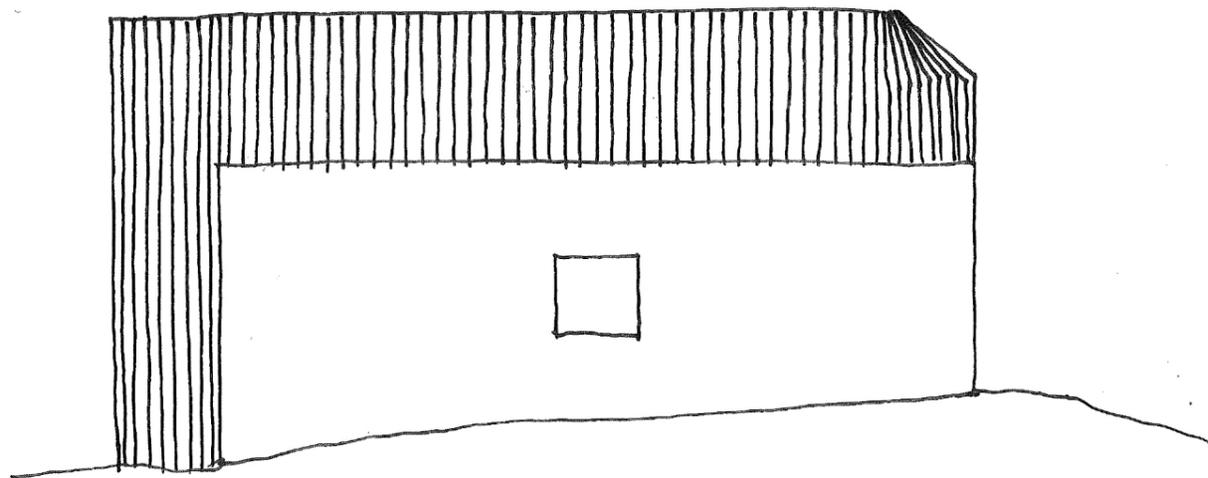
LE BLOCKHAUS // PRINCIPES



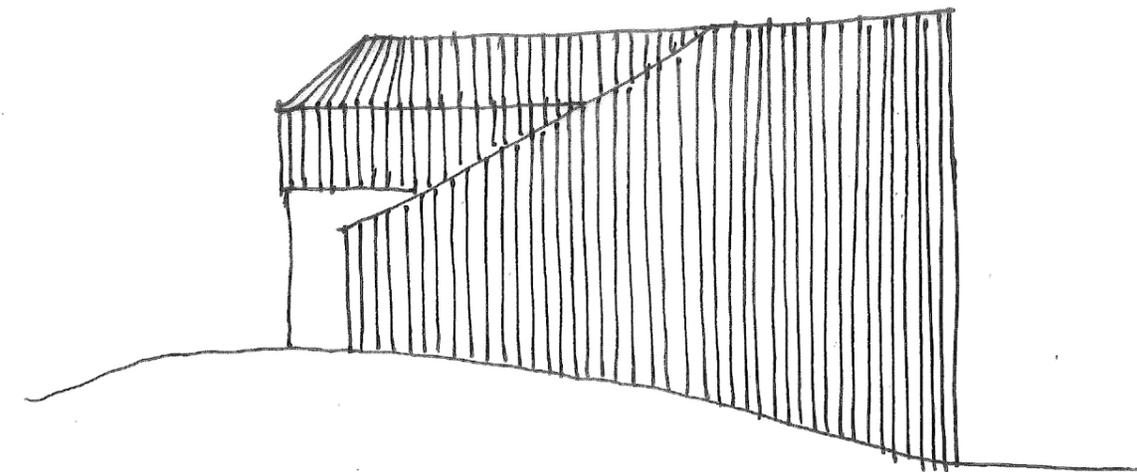
ÉLÉVATION A



ÉLÉVATION B

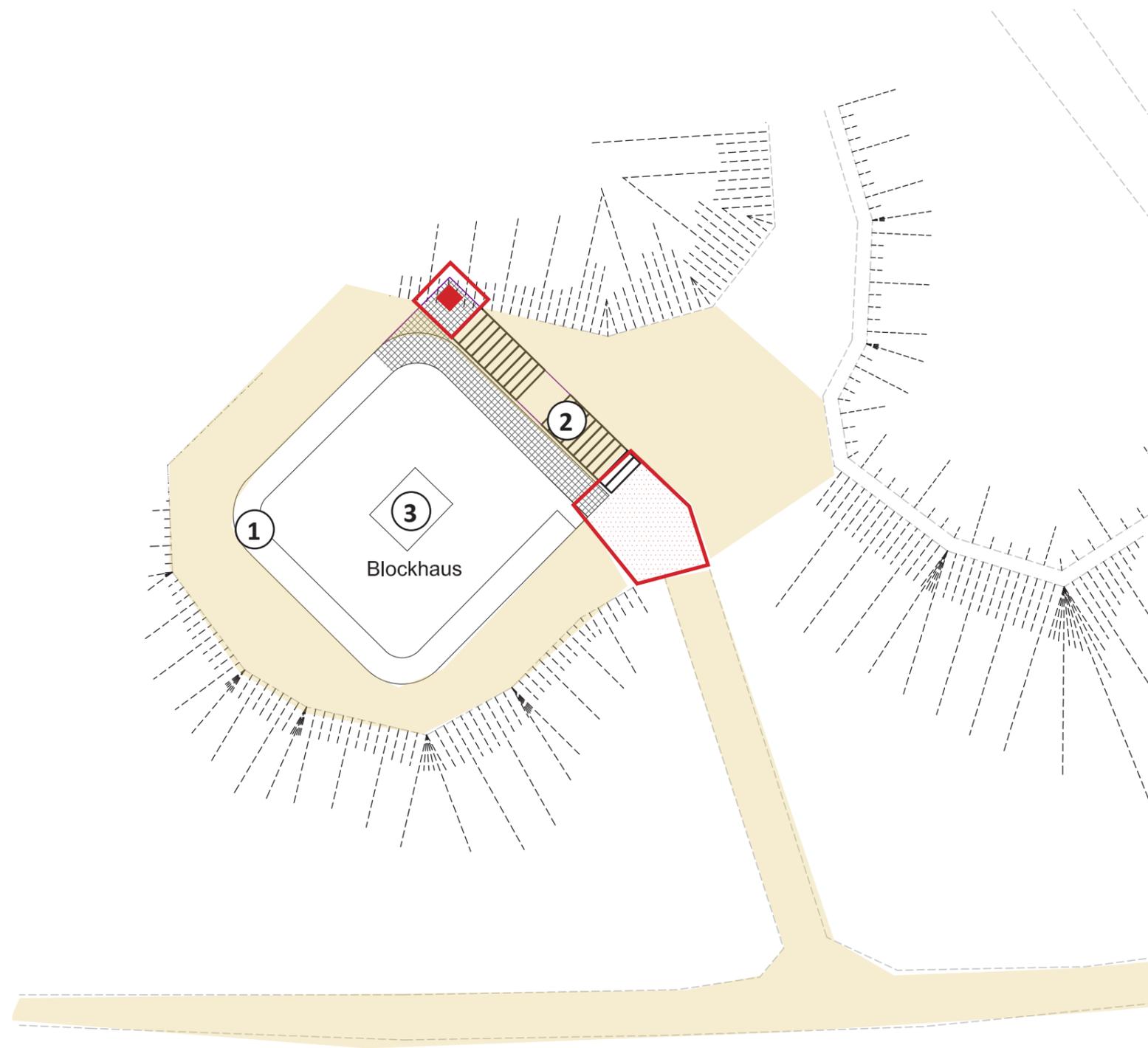


ÉLÉVATION C



ÉLÉVATION D

LE BLOCKHAUS// IMPACT MINIMAL AU SOL DE L'INSTALLATION

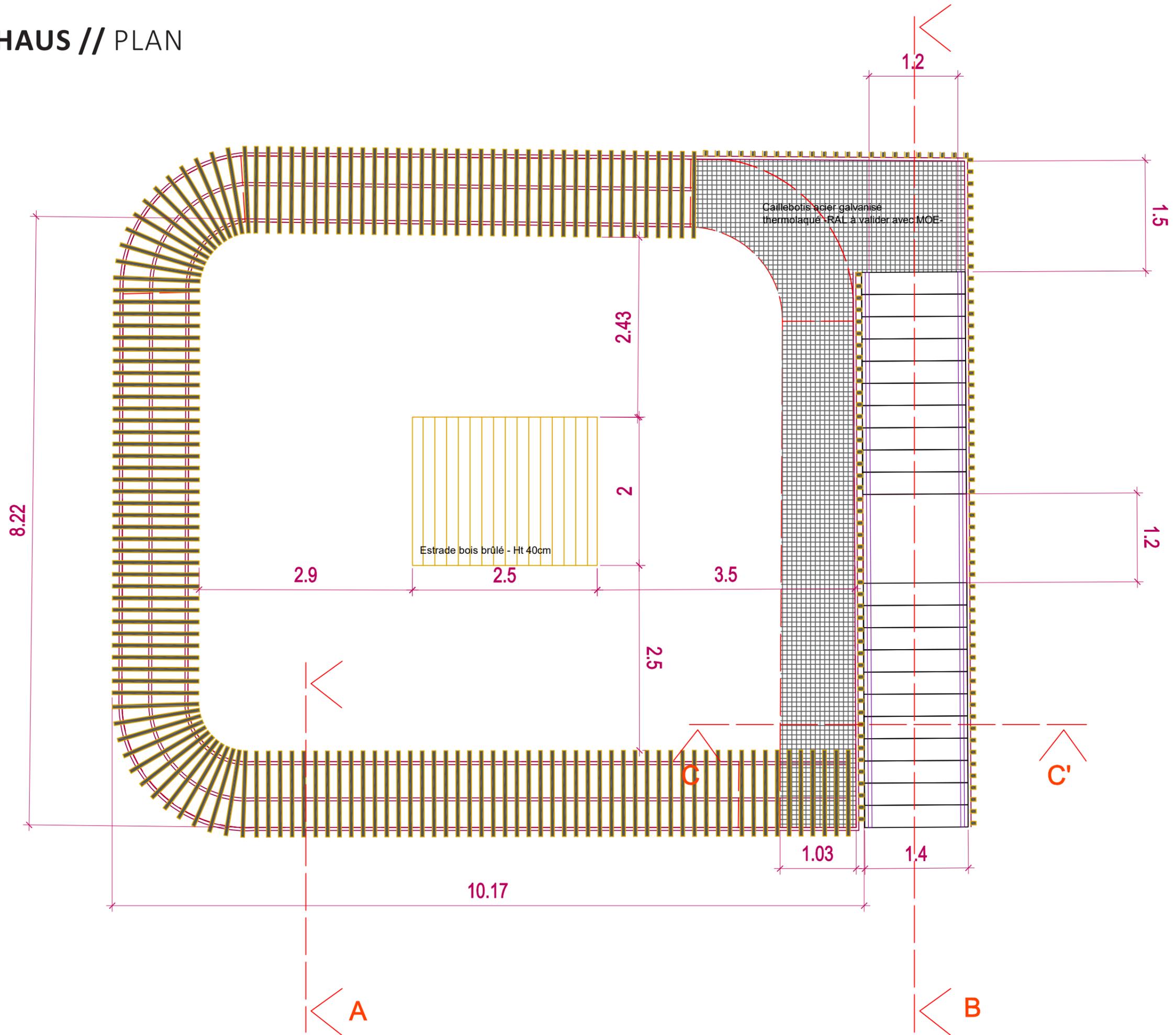


LÉGENDE

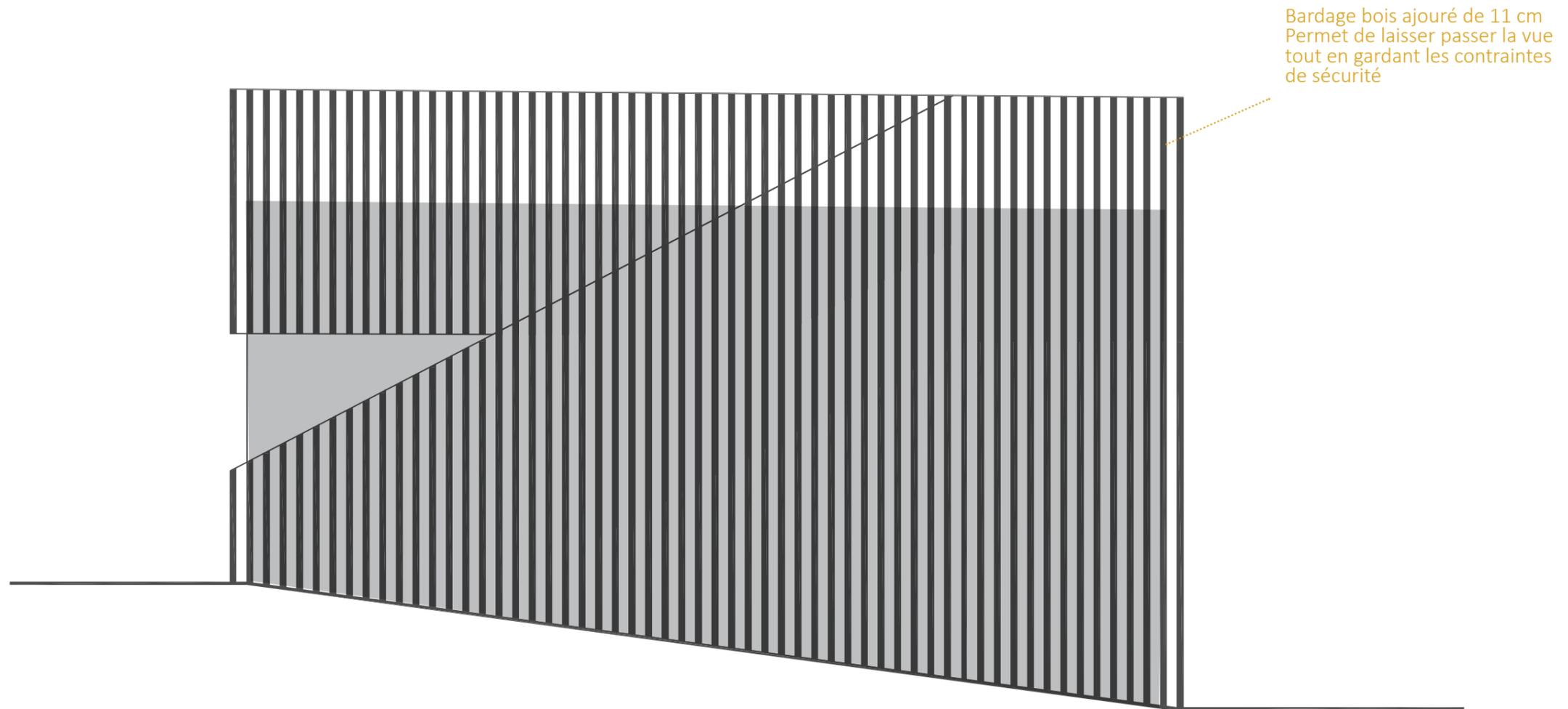
-  Reprise et renouvellement de sol en sable
-  Talus existant
-  Caillebotis acier galvanisé
-  Emplacement du plot béton sur lequel repose un pilier supportant l'escalier
-  Sable existant non touché
-  1 Gardes-corps
-  2 Escalier
-  3 Plateforme d'observation pour les enfants

VUE EN PLAN DU BLOCKHAUS DANS SON ENVIRONNEMENT

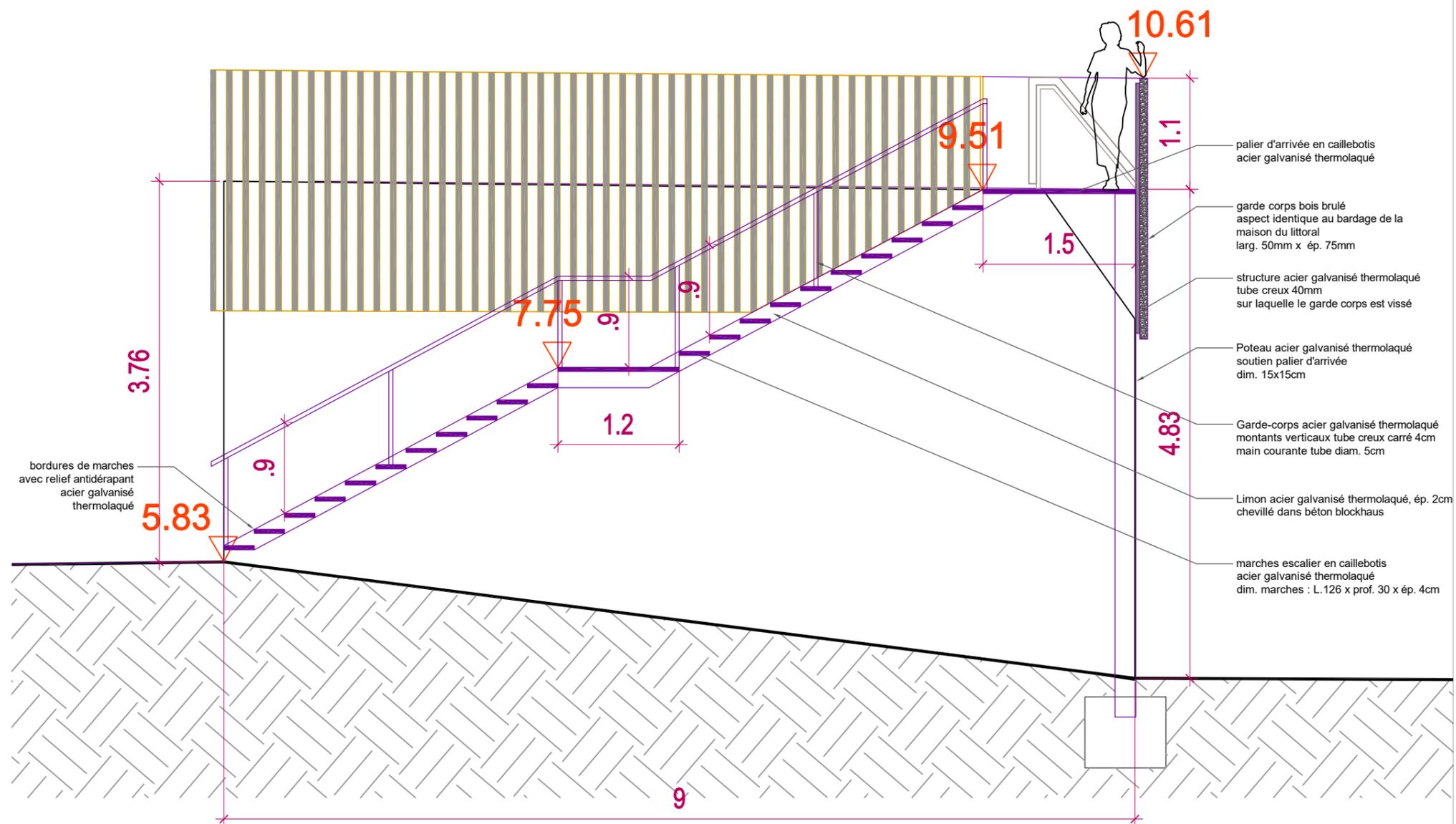
LE BLOCKHAUS // PLAN



LE BLOCKHAUS // ÉLÉVATION CÔTÉ ESCALIER

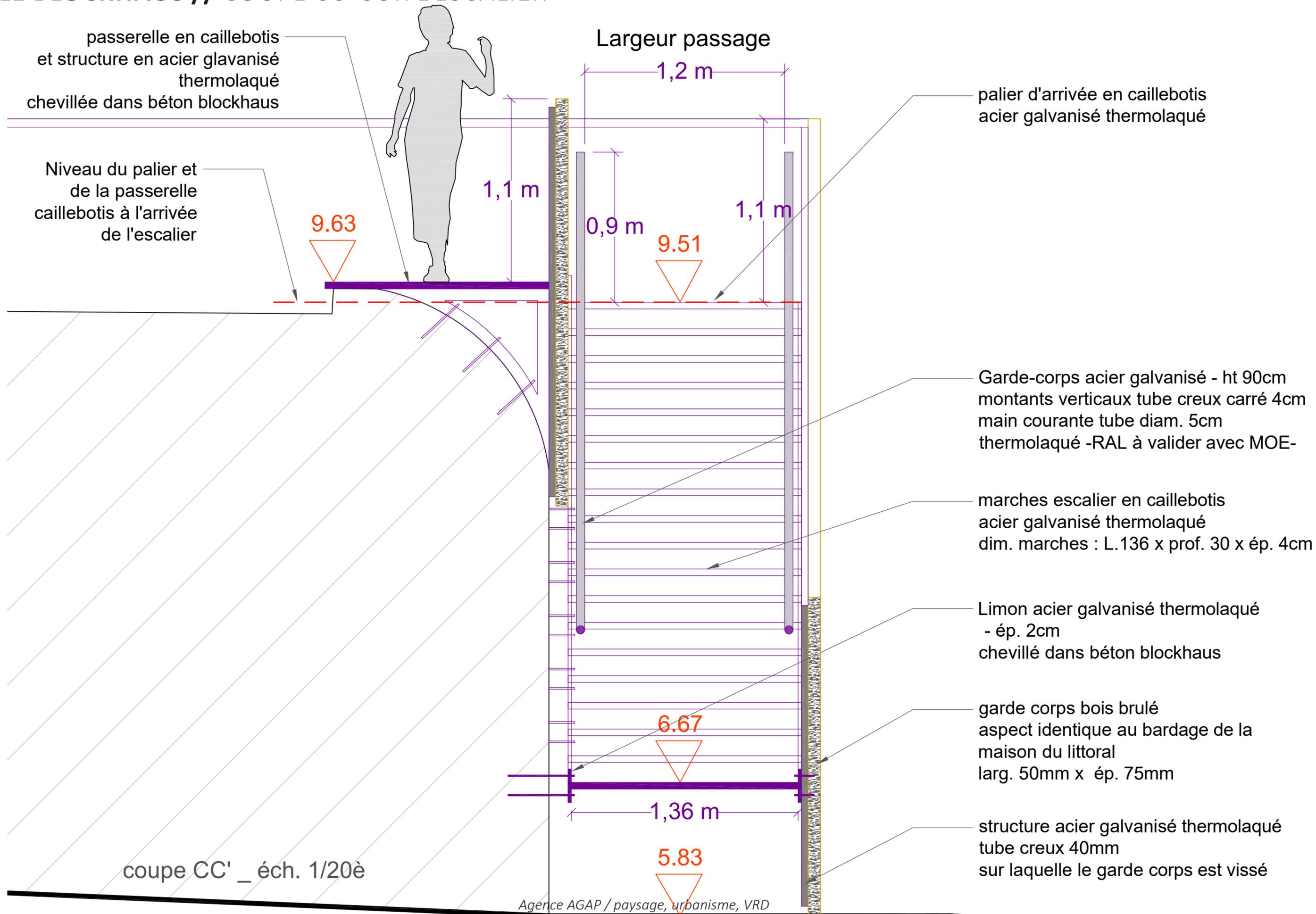


LE BLOCKHAUS // COUPE BB' SUR L'ESCALIER

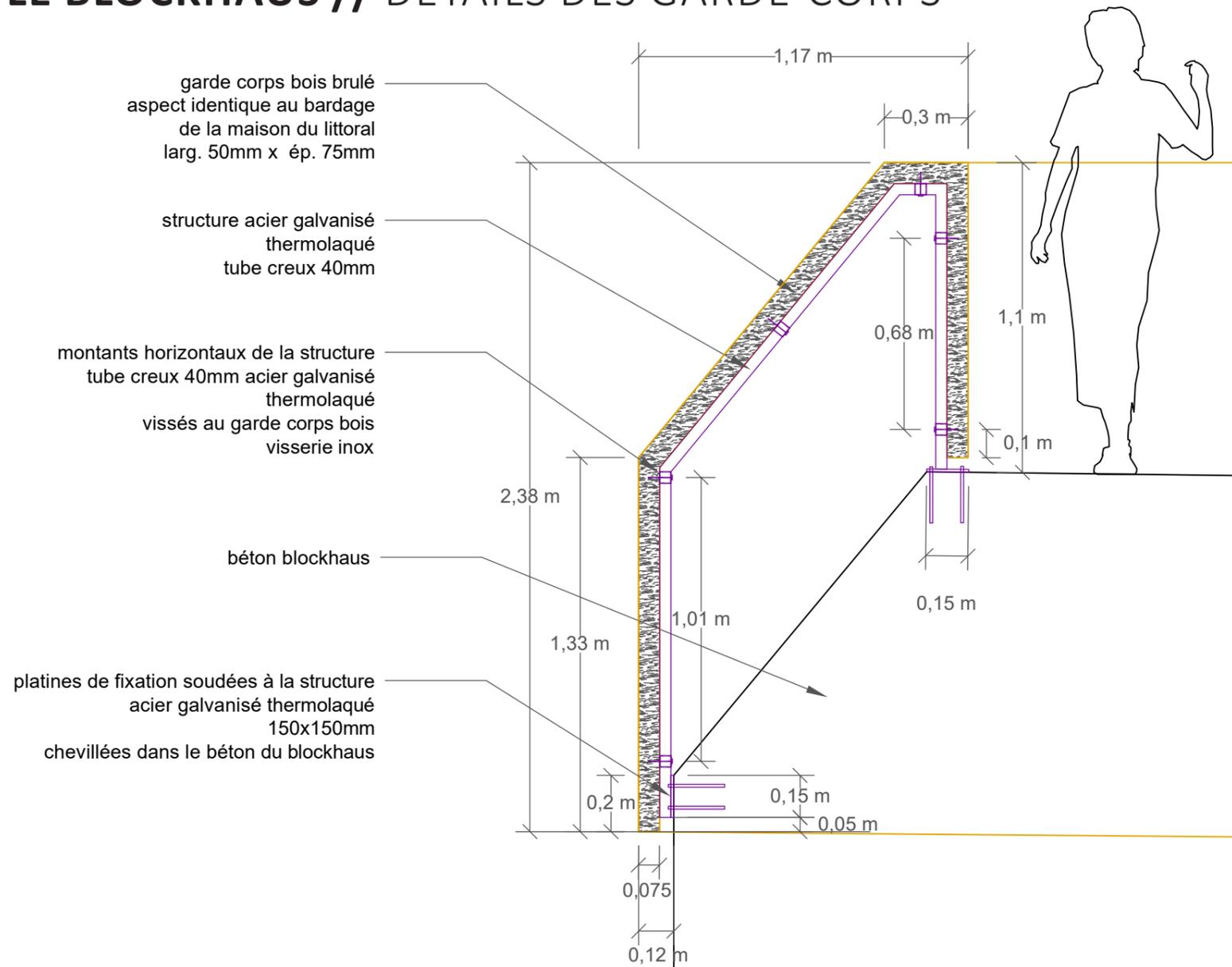


Coupe BB' sur l'escalier_ Ech. 1/50è

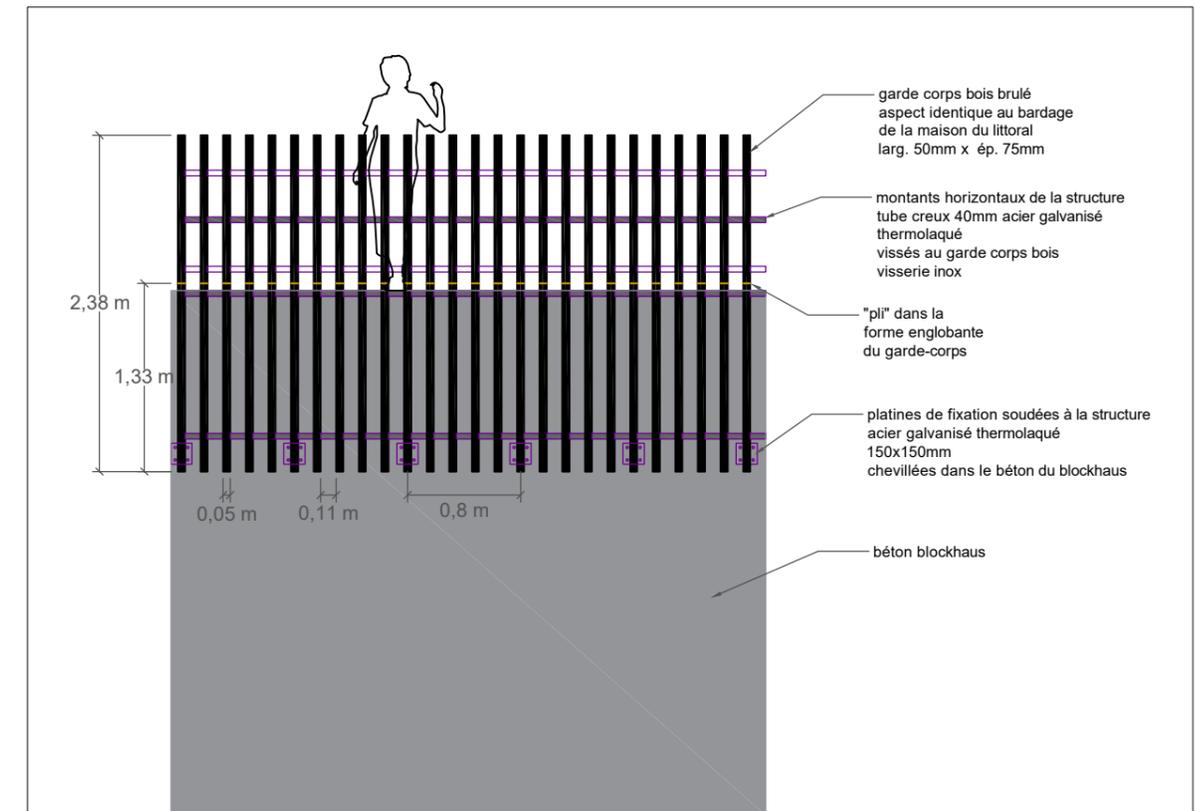
LE BLOCKHAUS // COUPE CC' SUR L'ESCALIER



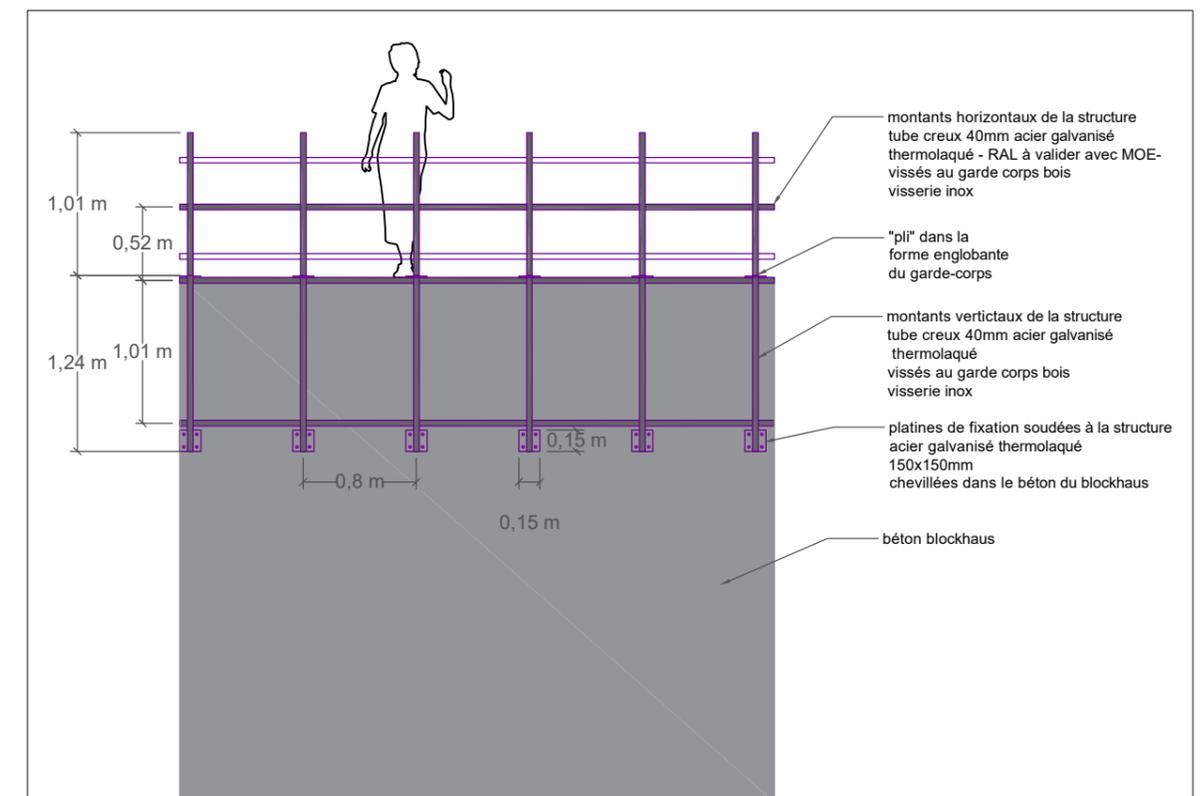
LE BLOCKHAUS // DÉTAILS DES GARDE-CORPS



coupe AA' _ éch. 1/20è



Garde-corps en bois brûlé du blockhaus - vu de face _ Ech. 1/50è



Structure du garde corps du blockhaus - Ech 1/50è

LE BLOCKHAUS // MATÉRIALITÉ

* BOIS BRULÉ

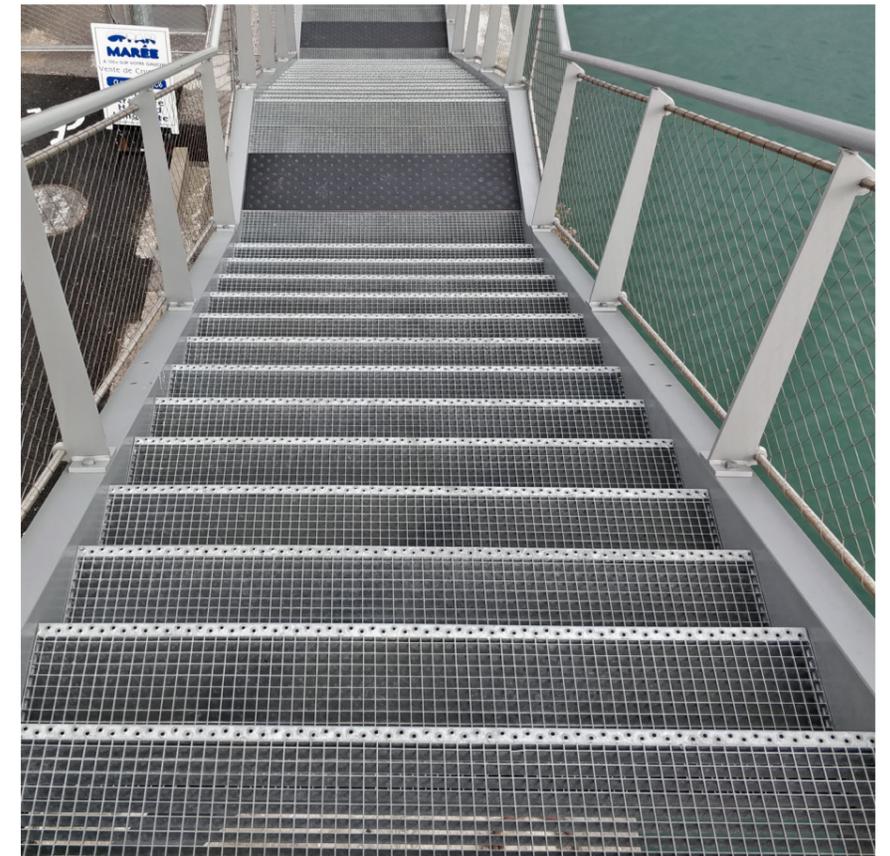


Bois Brulé de la façade de la maison du Littoral



Matérialités faisant écho au projet d'extension de la maison du littoral permettant de lire les deux interventions comme un ensemble

* CAILLEBOTIS ACIER



Marches en caillebotis acier galvanisé thermolaqué et antidérapentes. Rendu attendu, mais en acier galvanisé thermolaqué noir

TRÉGUNC // DUNES ET ETANGS DE KEROUINY

Conservatoire du Littoral

PHASE DCE // CARNET DE DETAILS

SEPTEMBRE 2022

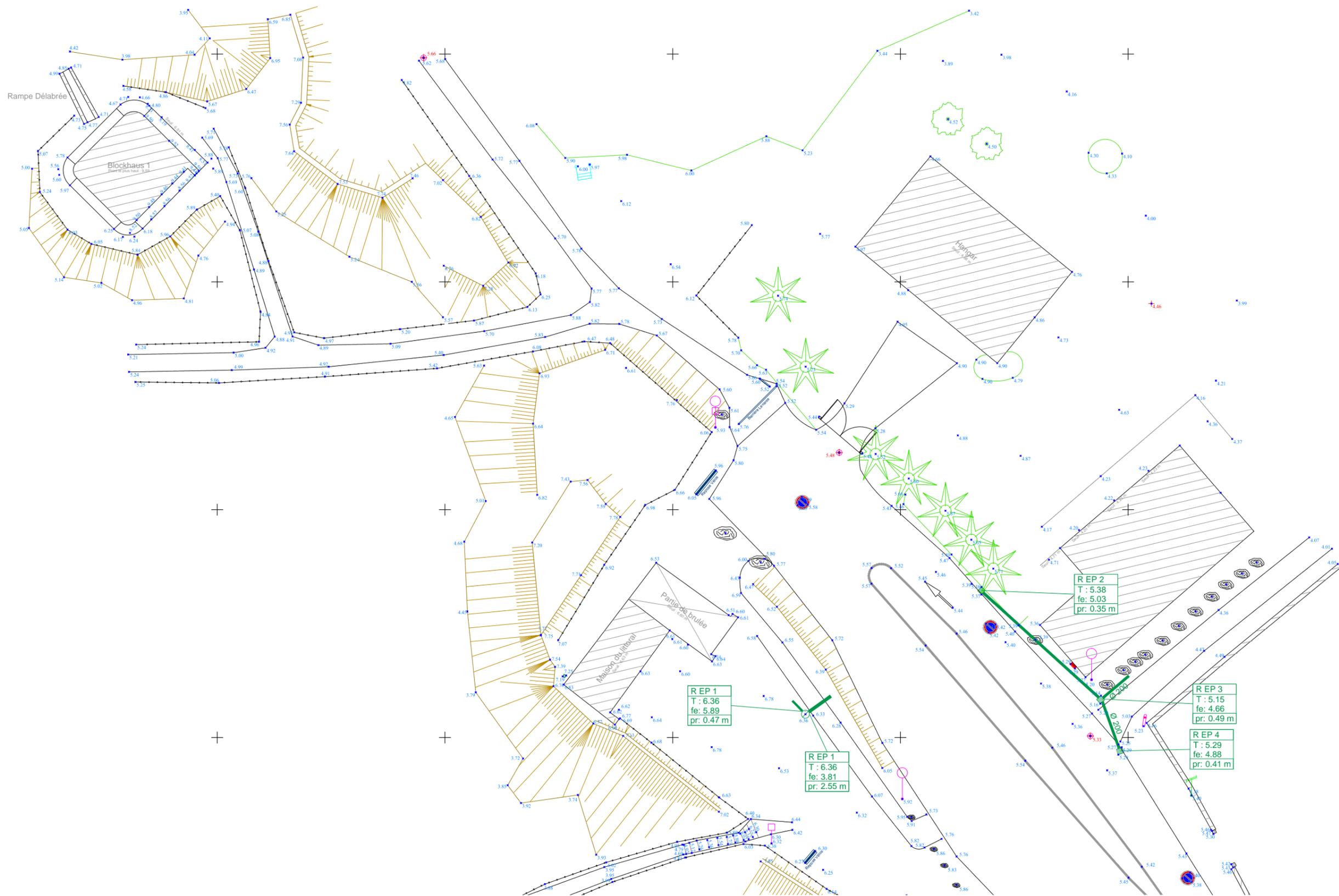
AGENCE AGAP / ALICE LELOUP / ESPRIT NAT'URE



LE SITE // VUE AÉRIENNE DE L'EXISTANT



LE SITE // PLAN TOPOGRAPHIQUE DE L'EXISTANT



PLAN DES AMENAGEMENTS // PRINCIPES ET INTERVENTIONS



LÉGENDE

VEGETATION

 Prairie dunaire existante

SOLS

 Enrobé (carrossable) - existant

 Enrobé (piétons) - existant

 Terre-pierre - existant

 Sable - existant

 Reprise et renouvellement de sol en sable

 Caillebotis acier galvanisé - projet

 Talus existant

 4.52 Points de niveau - existant

 4.52 Points de niveau - projet

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

 Murets en moellons pierre

 Panneaux pédagogiques sur muret

 Estrade bois brûlé

 Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

 1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)

 2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)

 3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm

Amenagement d'un belvédère sur le toit du blockhaus. Point de vue sur l'ensemble des paysages environnants.

Aménagements pour l'accueil du public devant la Maison du Littoral. Des murets prolongent le bâti et forme une cour proposant assises et supports pédagogiques.

Panneaux d'interprétation du paysage des dunes et des étangs.

PLAN DES AMÉNAGEMENTS // MOBILIERS ET SIGNALÉTIQUES



LÉGENDE

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

-  Murets en moellons pierre
-  Panneaux pédagogiques sur muret
-  Estrade bois brûlé
-  Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

-  1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)
-  2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)
-  3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm



PLAN DE LA COUR // MOBILIERS ET SIGNALÉTIQUES

LEGENDE

VEGETATION

 Prairie dunaire existante

SOLS

 Enrobé (carrossable) - existant

 Enrobé (piétons) - existant

 Terre-pierre - existant

 Sable - existant

 Reprise et renouvellement de sol en sable

 Caillebotis acier galvanisé - projet

 Talus existant

 4.52 Points de niveau - existant

 4.52 Points de niveau - projet

MAÇONNERIES ET MOBILIERS

 Murets en moellons pierre

 Panneaux pédagogiques sur muret

 Estrade bois brûlé

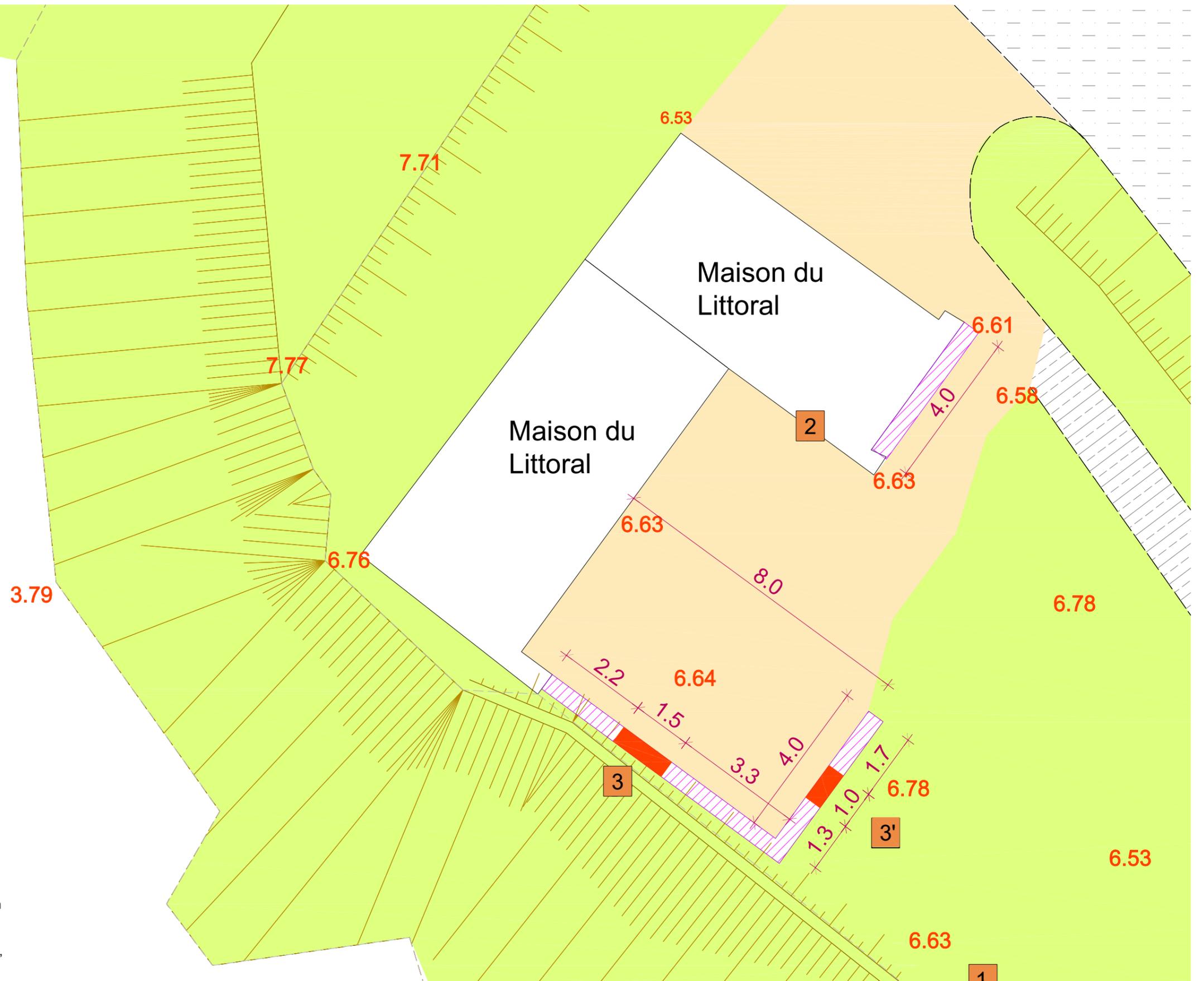
 Garde-corps belvédère blockhaus en bois brûlé

SIGNALETIQUE

 1. Borne Information entrée des cheminements (Réf. norme P)

 2. Panneau Point d'accueil sur mur de la Maison du littoral (Ref. norme S2)

 3 et 3'. Panneaux pédagogiques en lave émaillée, resp. L. 150cm et 100cm x larg. 45cm



MOBILIERS // CONTINUITÉ AVEC LA MAISON DU LITTORAL



A_ "Murets assise"

- * Ma 1_0,45 m x 2,25 m x 0,45 m
- * Ma 2_0,45 m x 5 m x 0,45 m
- * Ma 3_0,45 m x 1,7 m x 0,45 m

B_ "Murets signalétique"

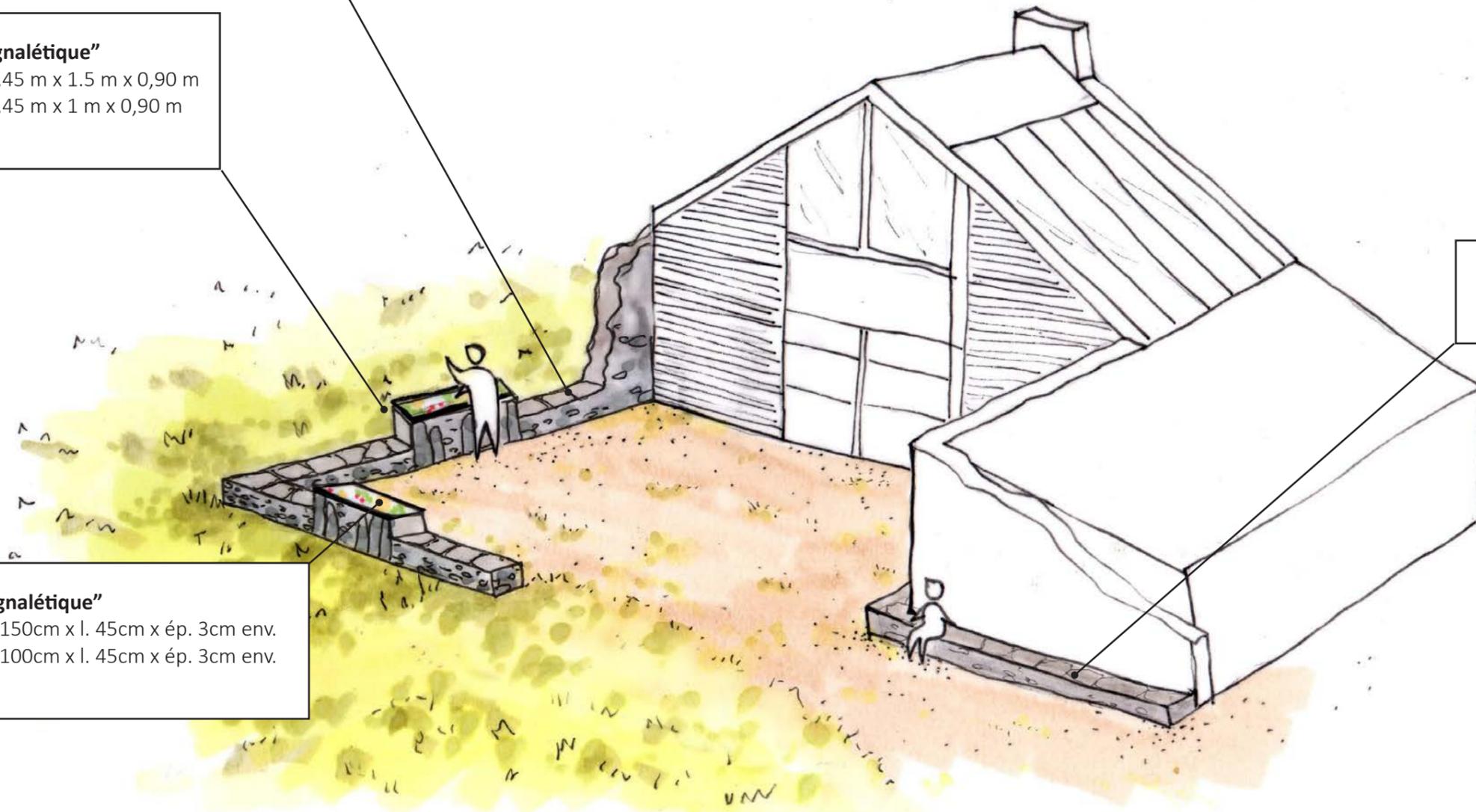
- * Ms 1_0,45 m x 1.5 m x 0,90 m
- * Ms 2_0,45 m x 1 m x 0,90 m

B_ "Plaques signalétique"

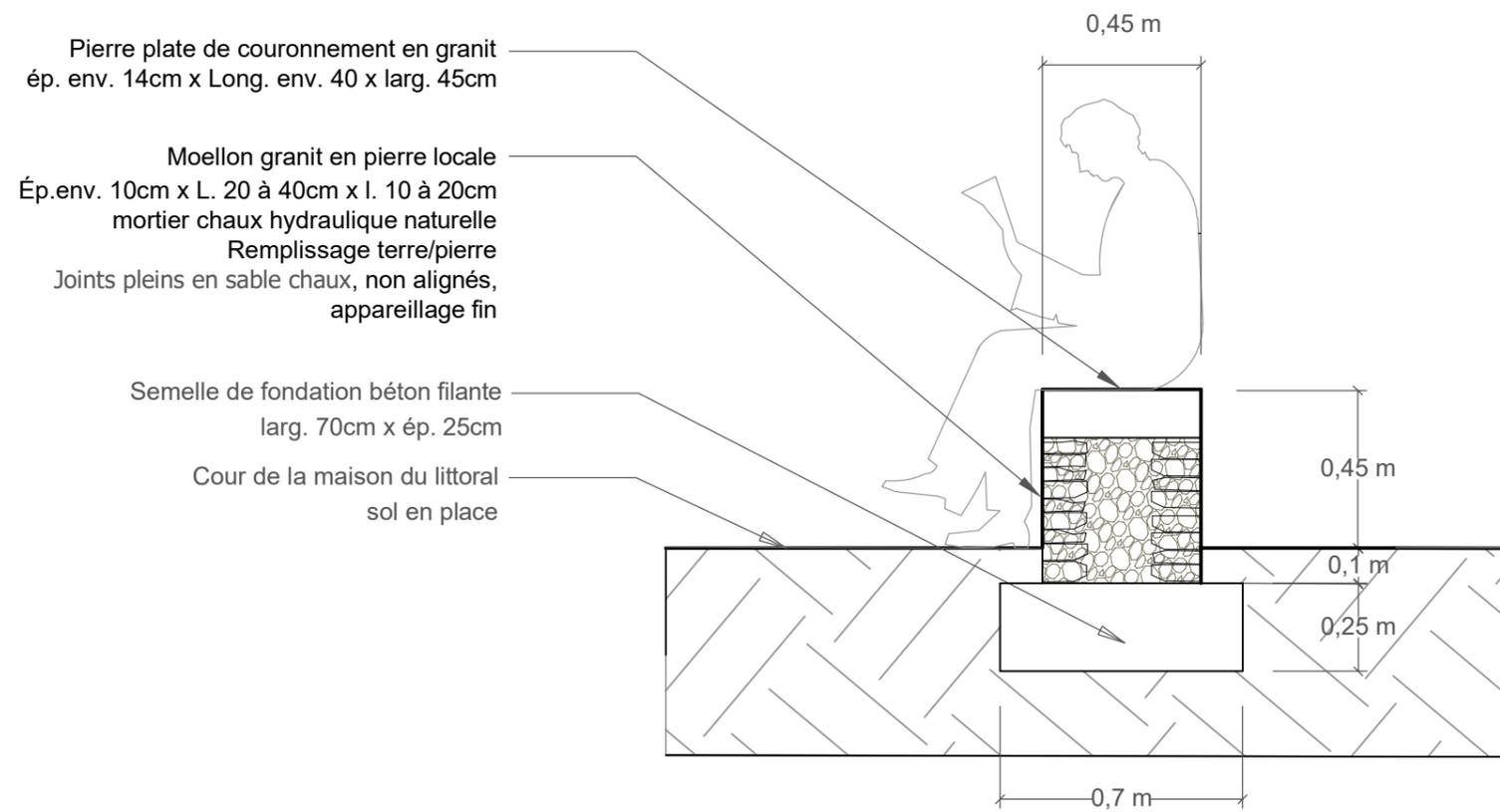
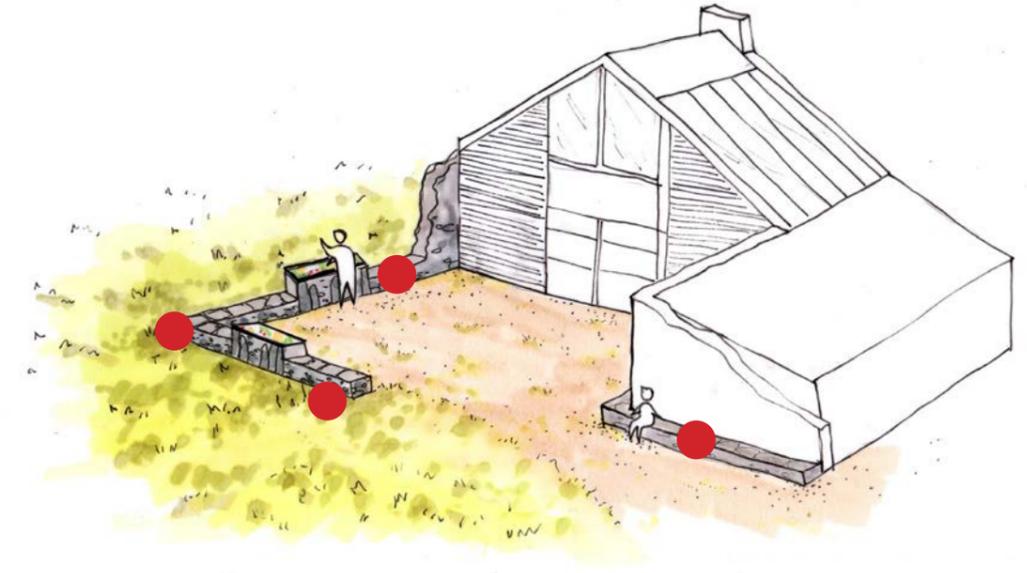
- * Ps 1_L. 150cm x l. 45cm x ép. 3cm env.
- * Ps 2_L. 100cm x l. 45cm x ép. 3cm env.

A_ "Murets assise"

- * Ma 4_0,45 m x 4 m x 0,45 m

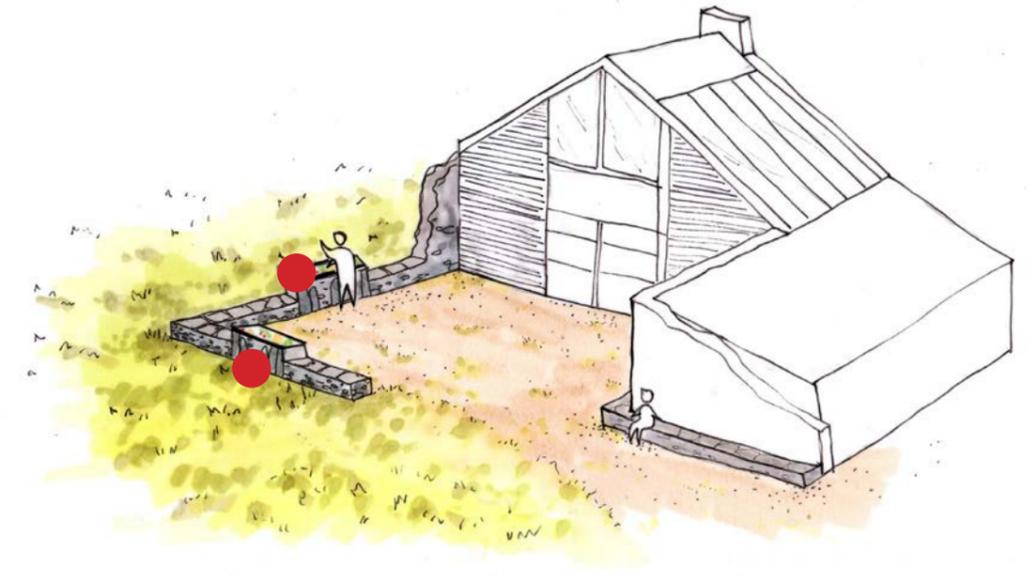


MOBILIERS // A_ LES MURETS ASSISES



Muret-assise _ ech. 1/20è

MOBILIERS // B_ LES MURETS SIGNALÉTIQUES



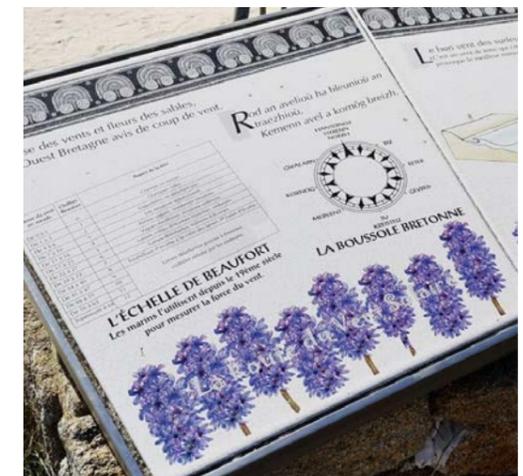
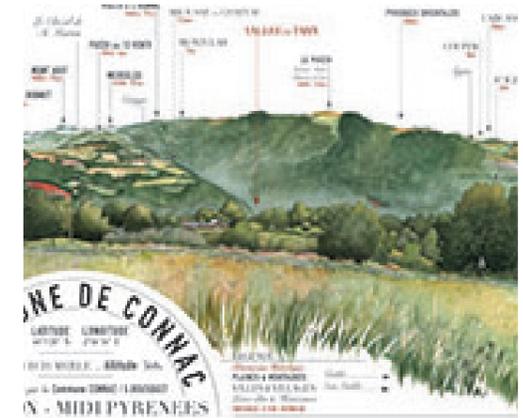
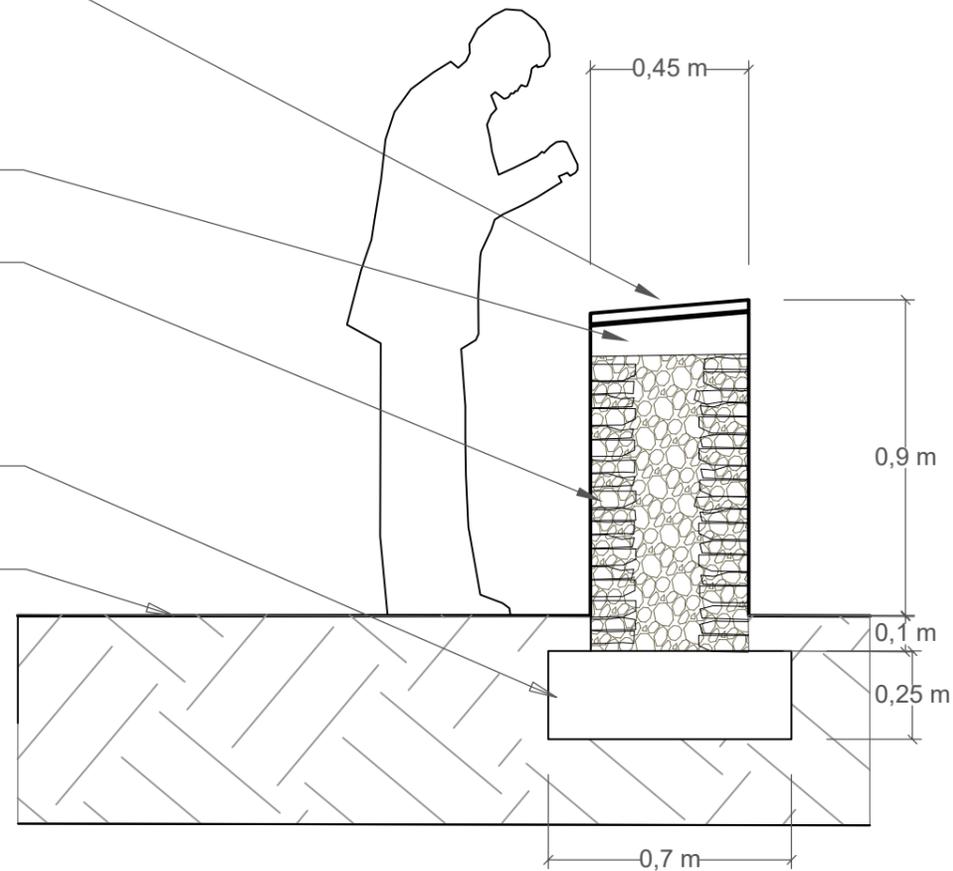
Signalétique pédagogique sur lave émaillée
scellée au mortier ciment sur pierre de couronnement inclinée
Graphisme en chromo numérique. fusion de surface entre l'image
numérique et la plaque émaillée par cuisson
dim. panneau 1 : L. 150cm x l. 55cm x ép. 3cm env.
dim. panneau 2 : L. 100cm x l. 55cm x ép. 3cm env.

Pierre plate de couronnement en granit - surface lisse et inclinée
ép. env 10cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

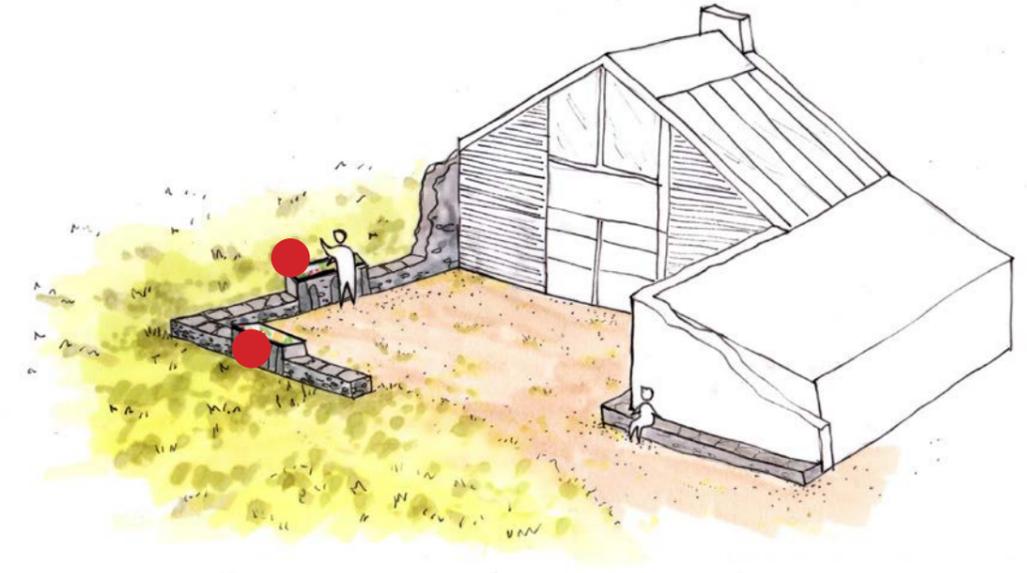
Moellon granit en pierre locale
Ép. env. 10cm x L. 20 à 40cm x l. 10 à 20cm
mortier chaux hydraulique naturelle
Remplissage terre/pierre
Joints pleins en sable chaux, non alignés,
appareillage fin

Semelle de fondation béton filante
larg. 70cm x ép. 25cm

Cour de la maison du littoral. sol en place



MOBILIERS // B_ LES MURETS SIGNALÉTIQUES



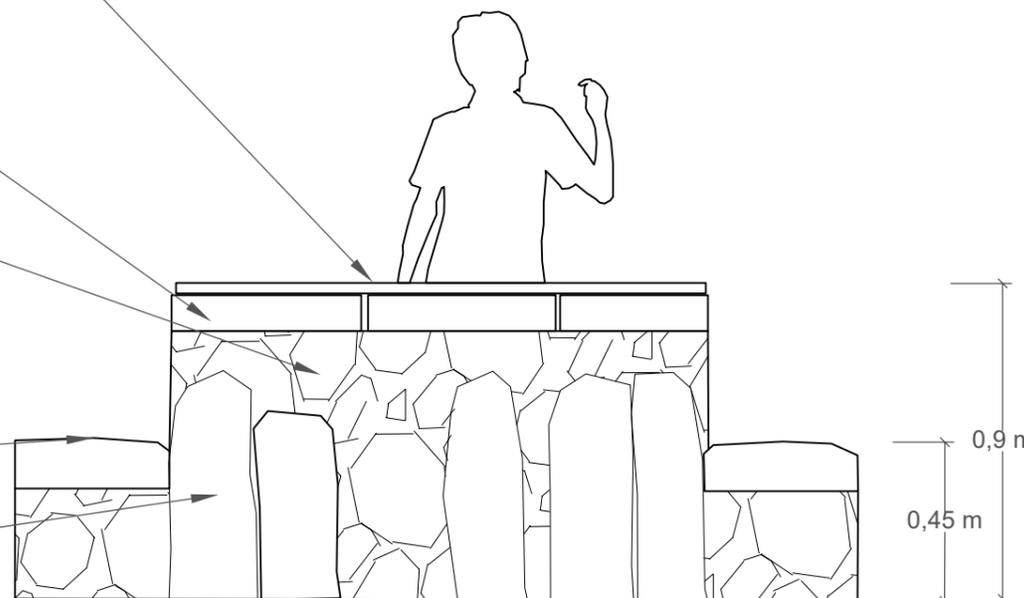
Panneau signalétique pédagogique sur lave émaillée
scellé au mortier ciment sur pierres de couronnement surfaces
lisses et inclinées
surface supérieure du panneau alignée avec pierres de
couronnement de chaque côté du panneau
Graphisme en chromo numérique. fusion de surface entre l'image
numérique et la plaque émaillée par cuisson
dim. panneau 1 : L. 150cm x l. 45cm x ép. 3cm env.
dim. panneau 2 : L. 100cm x l. 45cm x ép. 3cm env.

Pierre plate de couronnement en granit - surface lisse et inclinée
ép. env. 10cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

Moellon granit en pierre locale
Ép. env. 10cm x L. 20 à 40cm x l. 10 à 20cm
mortier chaux hydraulique naturelle
Remplissage terre/pierre
Joints pleins en sable chaux, non alignés,
appareillage fin

Pierre plate de couronnement en granit
ép. env. 14cm x Long. env. 40cm x larg. 45cm

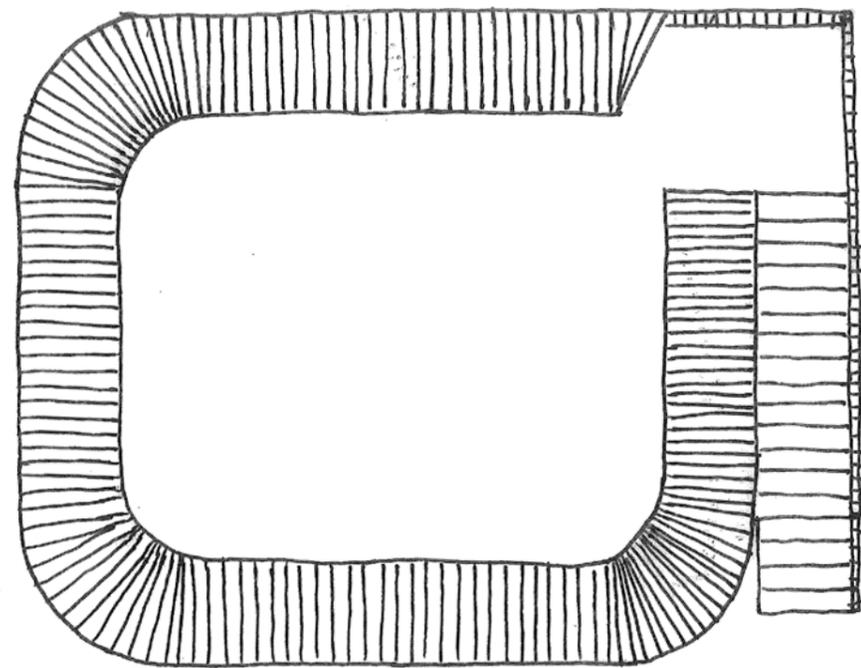
Pierres levées granit issues du site ou du stock de la commune
Ht 50-60cm à 1m x larg. 20-30cm



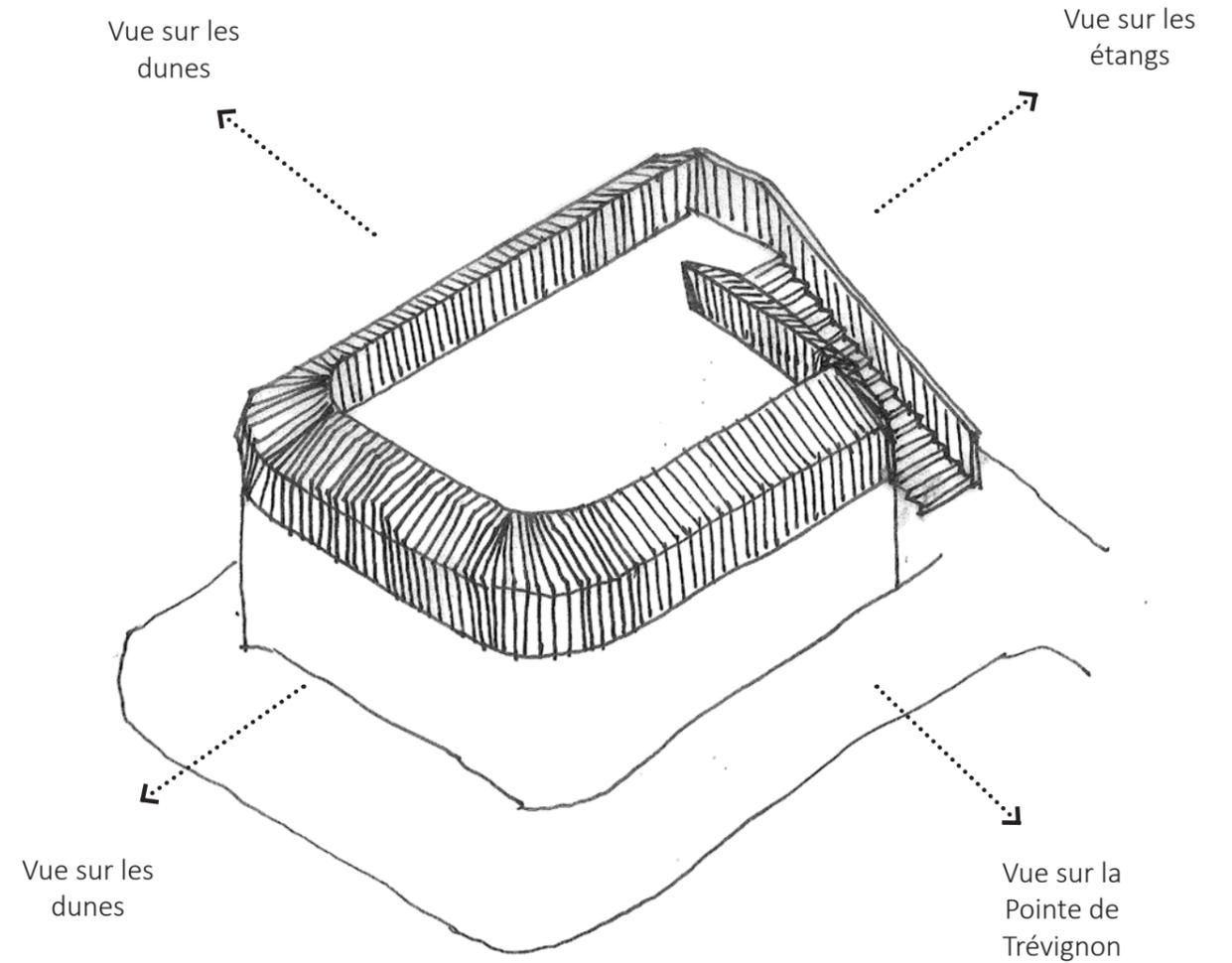
LE BLOCKHAUS // PRINCIPES

* LE GARDE-CORPS COMME UNE EXTENSION QUI RESPECTE LA VOLUMÉTRIE GÉNÉRALE DU BLOCKHAUS

* GARDER LA FORME ET L'EFFET DE MASSE DU BLOCKHAUS

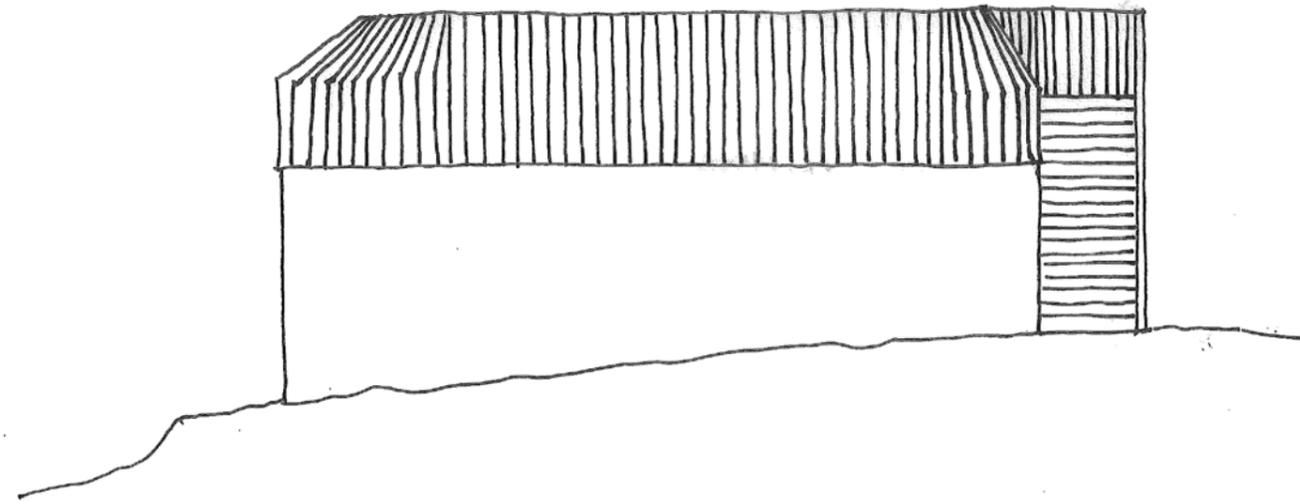


 N
PLAN

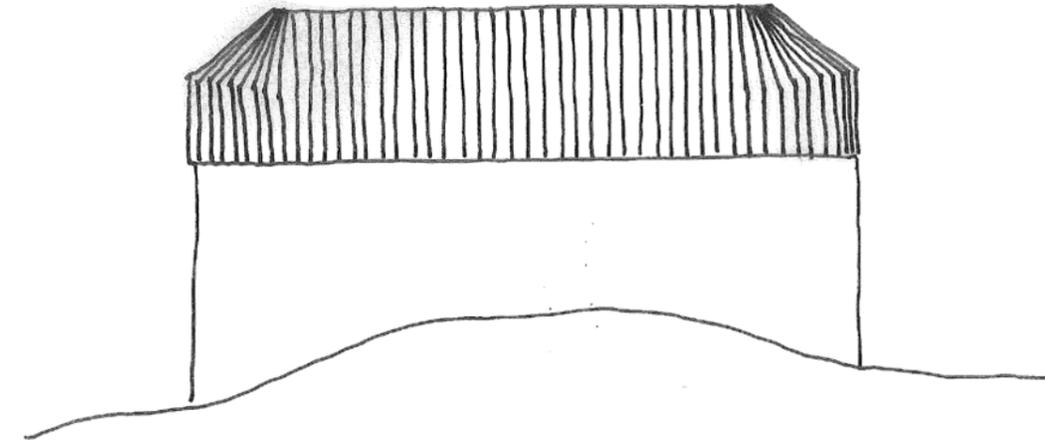


AXONOMETRIE

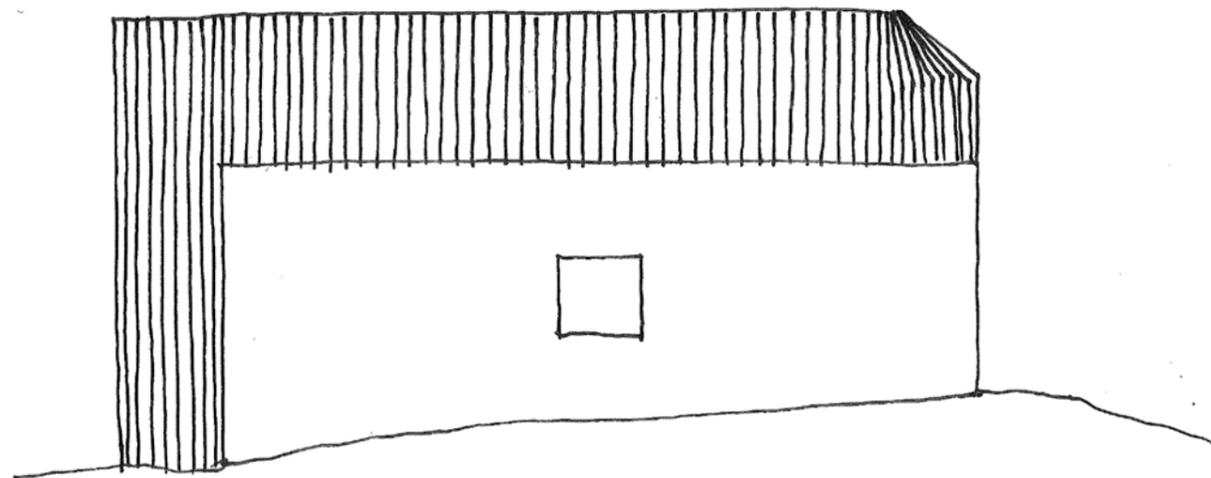
LE BLOCKHAUS // PRINCIPES



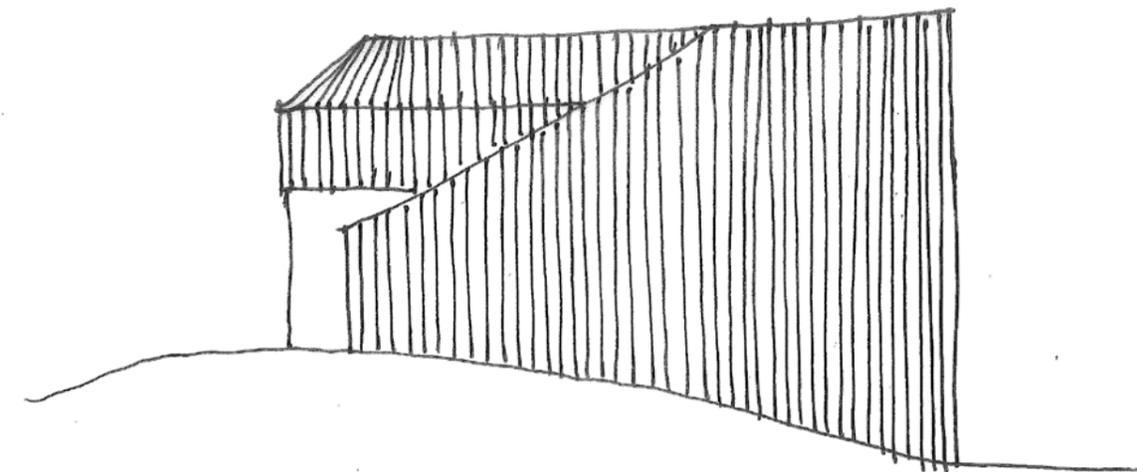
ÉLÉVATION A



ÉLÉVATION B

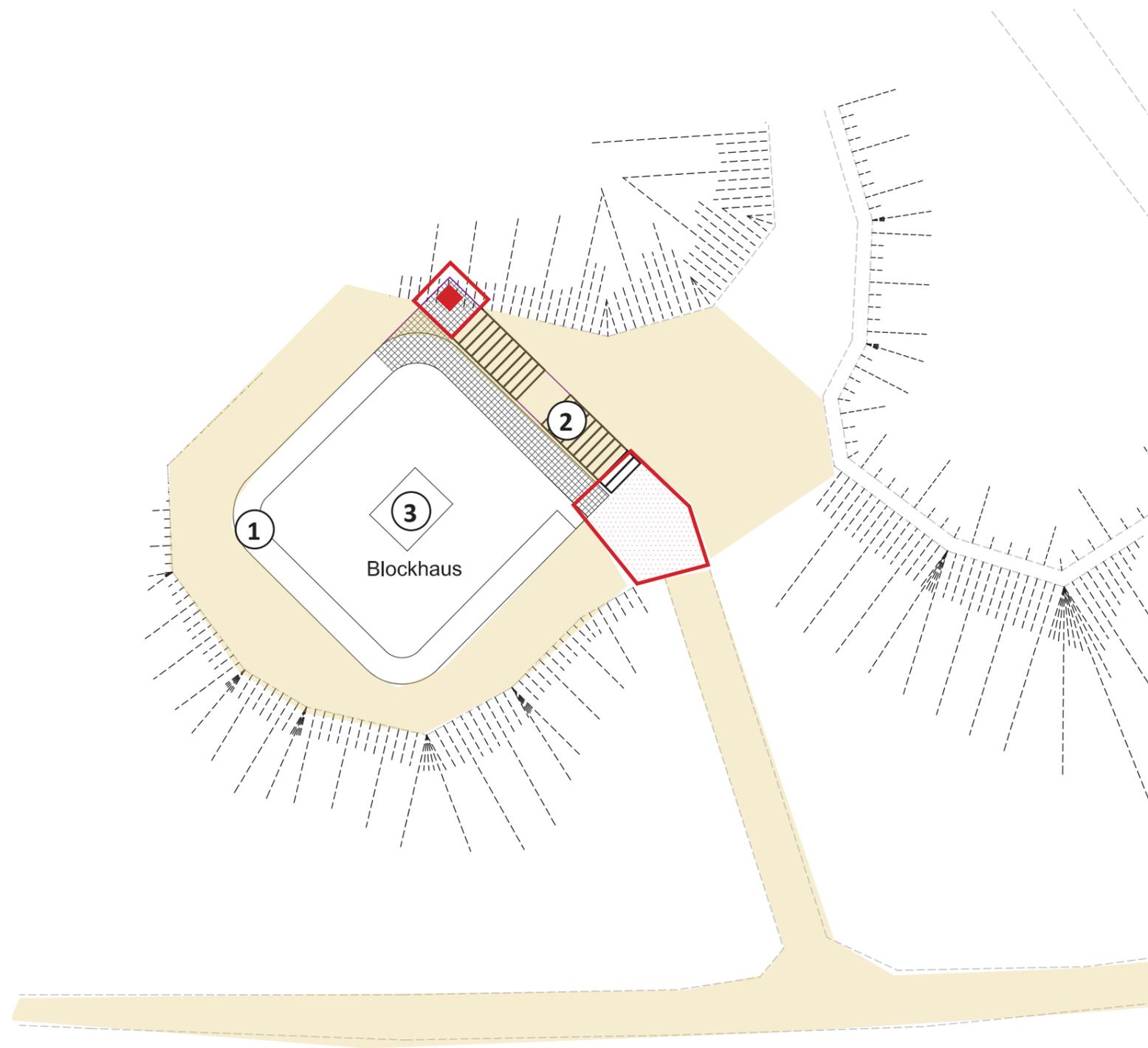


ÉLÉVATION C



ÉLÉVATION D

LE BLOCKHAUS// IMPACT MINIMAL AU SOL DE L'INSTALLATION

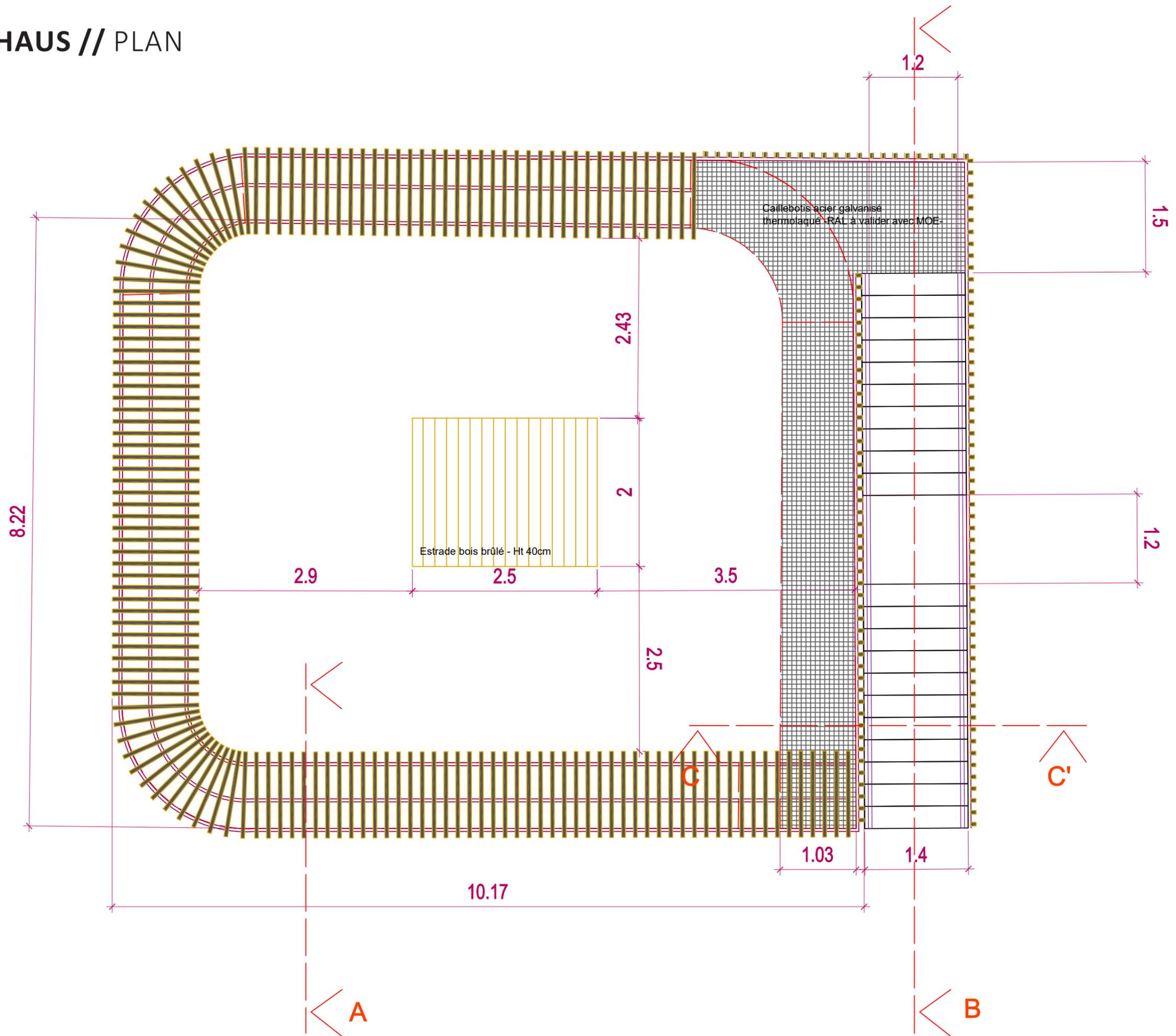


LÉGENDE

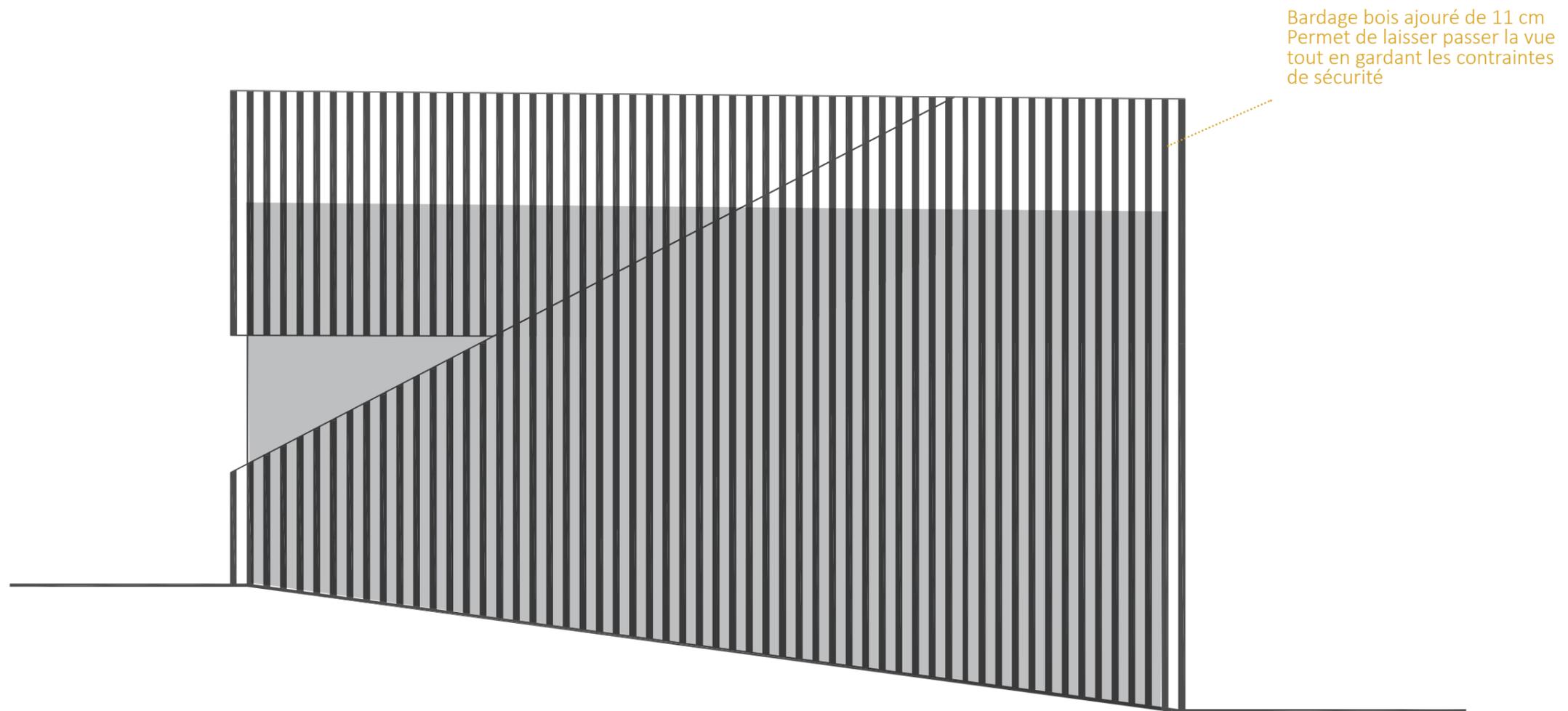
-  Reprise et renouvellement de sol en sable
-  Talus existant
-  Caillebotis acier galvanisé
-  Emplacement du plot béton sur lequel repose un pilier supportant l'escalier
-  Sable existant non touché
-  Gardes-corps
-  Escalier
-  Plateforme d'observation pour les enfants

VUE EN PLAN DU BLOCKHAUS DANS SON ENVIRONNEMENT

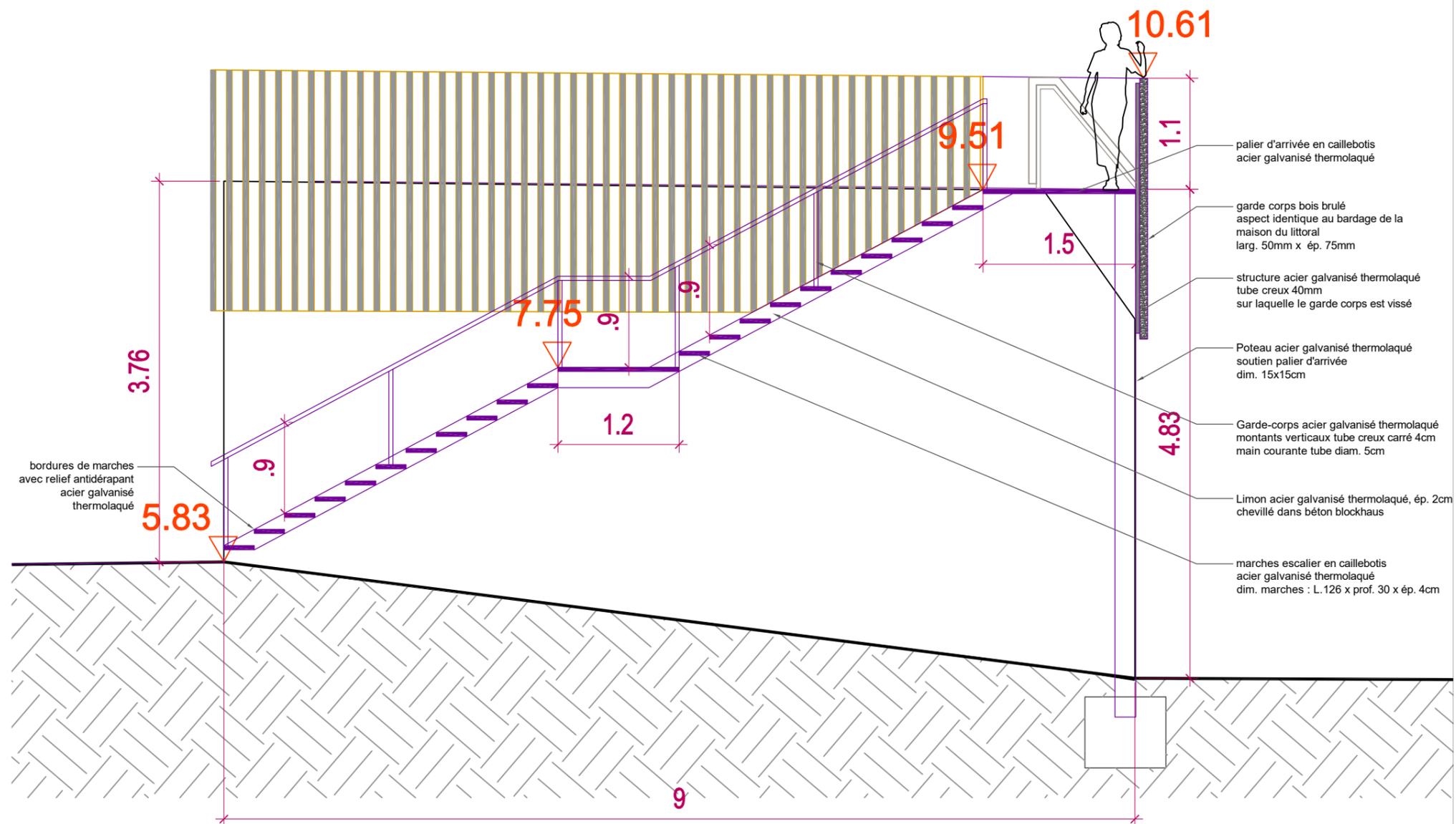
LE BLOCKHAUS // PLAN



LE BLOCKHAUS // ÉLÉVATION CÔTÉ ESCALIER

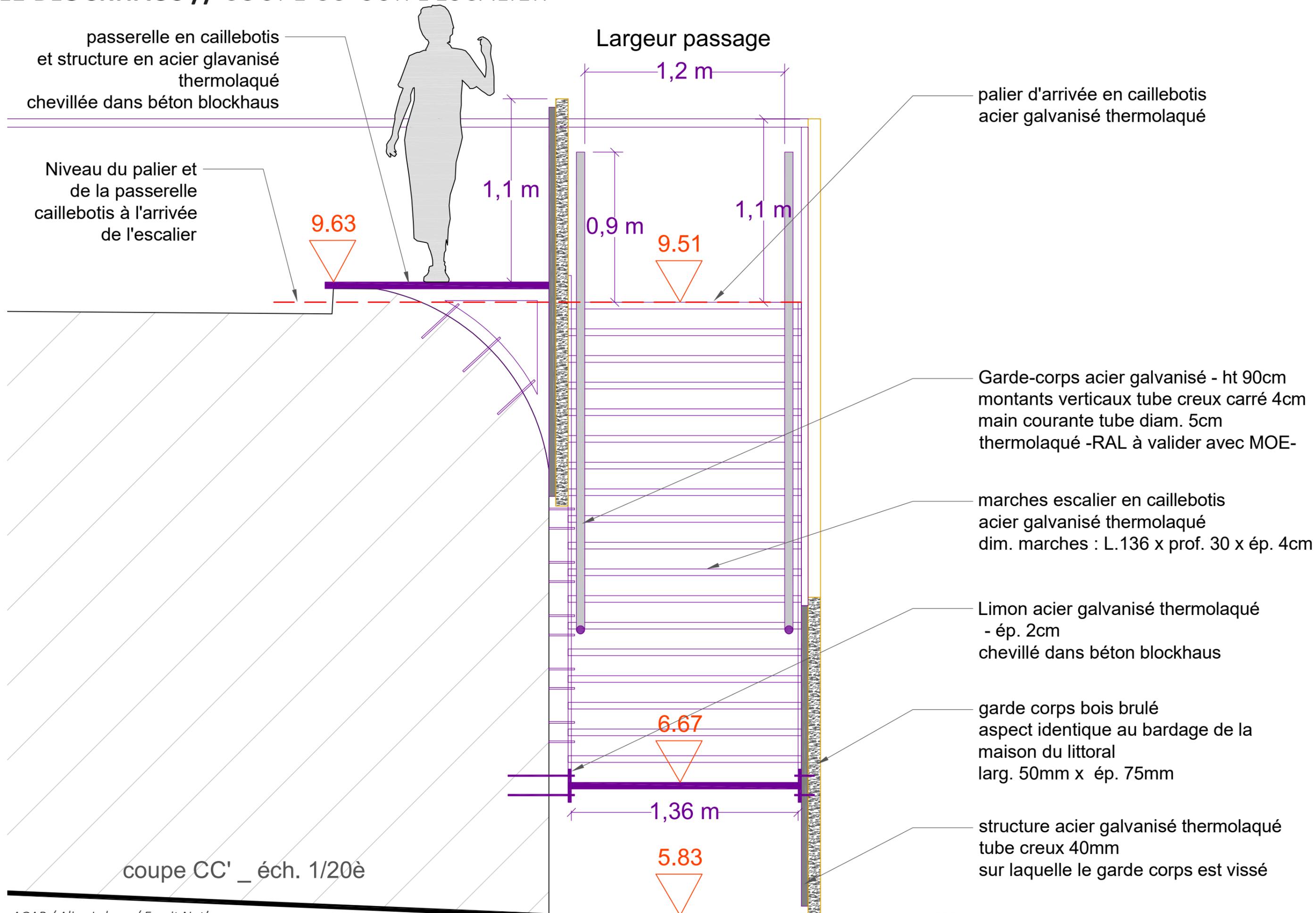


LE BLOCKHAUS // COUPE BB' SUR L'ESCALIER

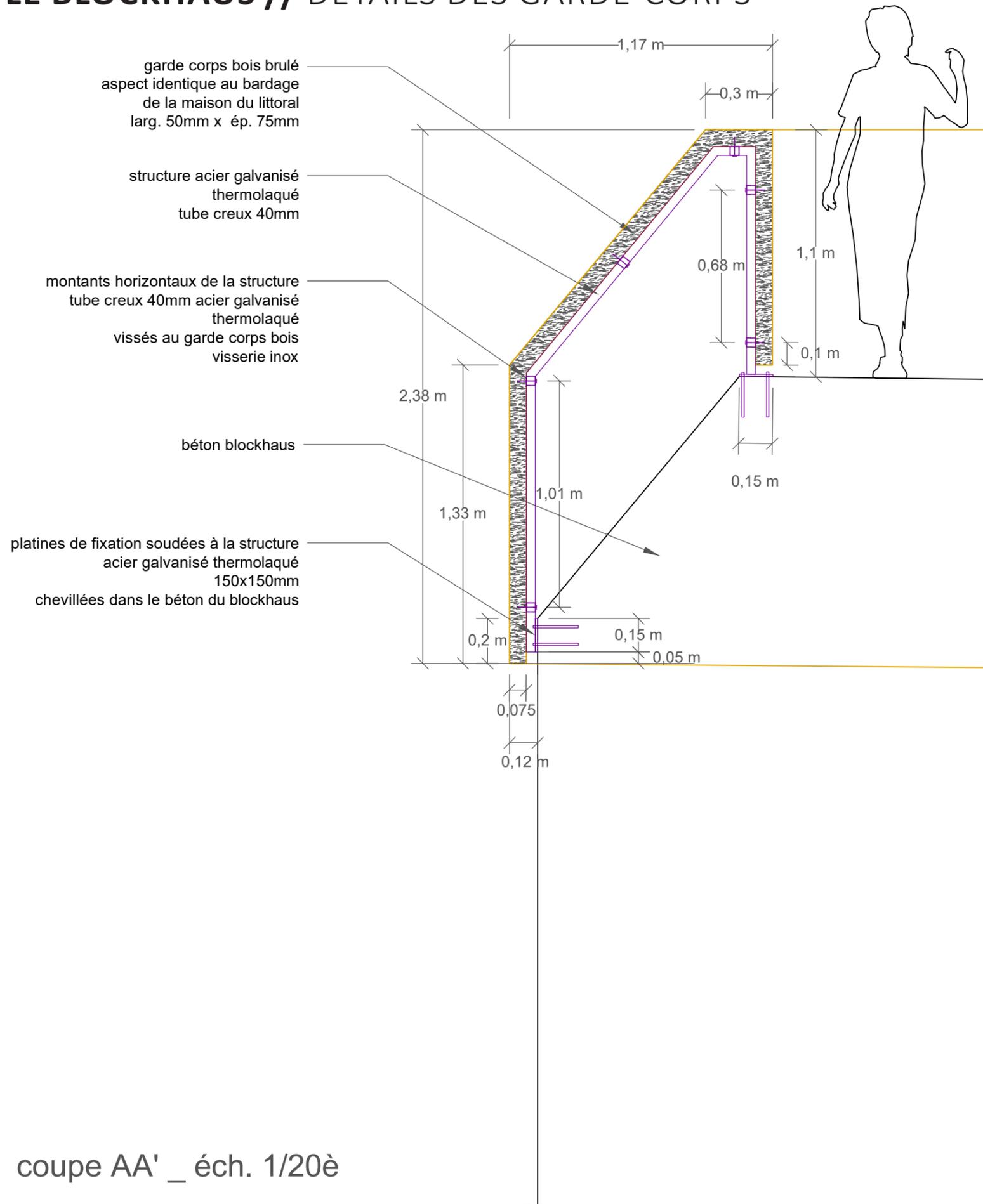


Coupe BB' sur l'escalier_ Ech. 1/50è

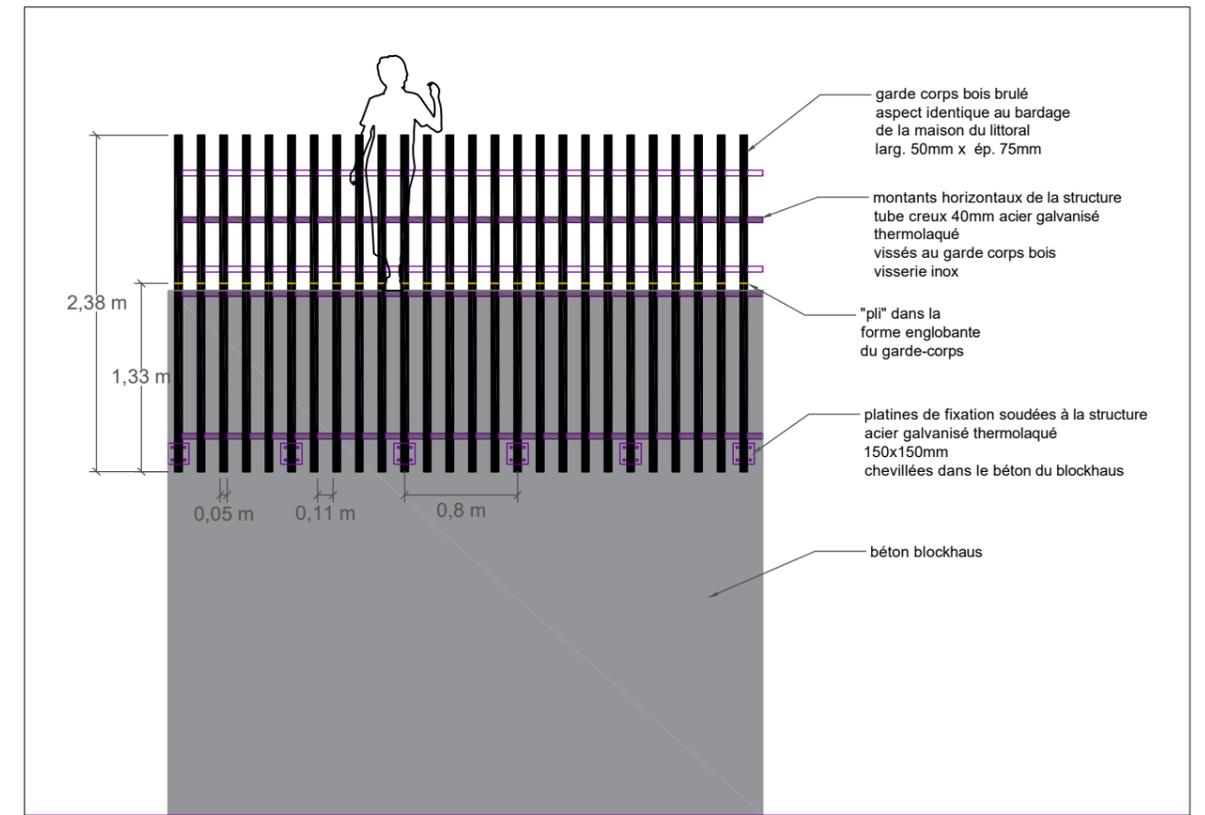
LE BLOCKHAUS // COUPE CC' SUR L'ESCALIER



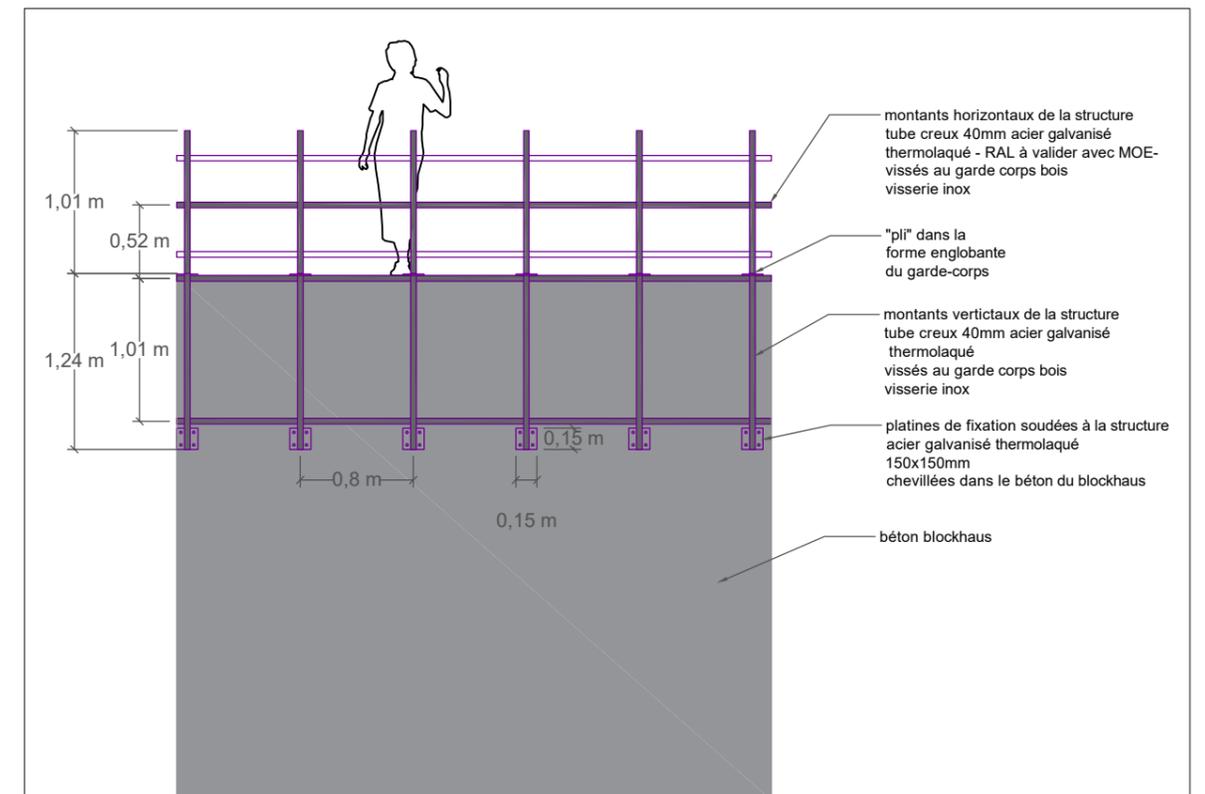
LE BLOCKHAUS // DÉTAILS DES GARDE-CORPS



coupe AA' _ éch. 1/20è



Garde-corps en bois brûlé du blockhaus - vu de face _ Ech. 1/50è



Structure du garde corps du blockhaus - Ech 1/50è

LE BLOCKHAUS // MATÉRIALITÉ

* BOIS BRULÉ

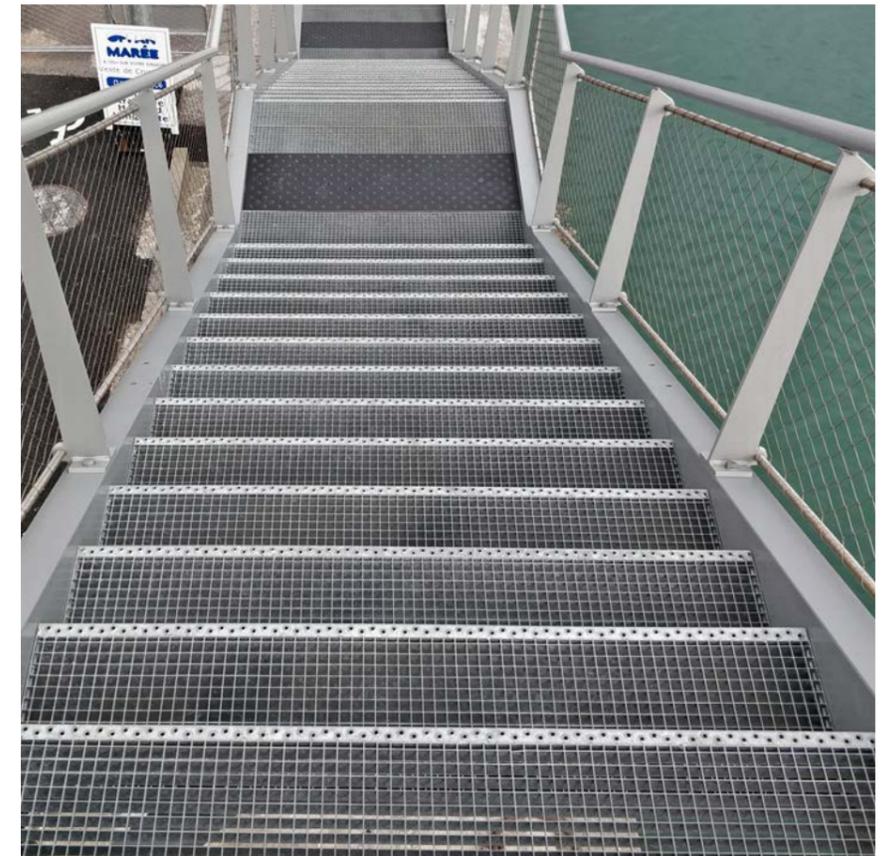


Bois Brulé de la façade de la maison du Littoral



Matérialités faisant écho au projet d'extension de la maison du littoral permettant de lire les deux interventions comme un ensemble

* CAILLEBOTIS ACIER



Marches en caillebotis acier galvanisé thermolaqué et antidérapantes. Rendu attendu, mais en acier galvanisé thermolaqué noir